



Rapport d'activité 2015



« *Avançons ensemble !* »



Avril 2015



« avançons ensemble »

Aider chaque personne accueillie à **retrouver un élan dans sa vie** est la tâche difficile à laquelle nous nous sommes attelés – bénévoles et salariés – **dans une relation individuelle confiante** aussi bien que **dans des moments d'écoute et de partage en petits groupes**.

Si nous pouvons aider les personnes que nous accueillons à **donner un sens à leur vie, c'est sans doute dans l'échange avec l'autre**, et nous sommes là dans **l'essentiel** pour trouver dans la confiance le chemin de la vie.

Dans l'environnement économique incertain que nous connaissons, la précarité est croissante. Les subventions publiques plafonnent ou régressent mais **notre détermination est intacte**.

Nous poursuivons notre action d'accompagnement. En 2015, nous avons pu héberger et accompagner vers l'insertion **182 jeunes de 18 à 25 ans au Centre Corot**, ce qui a représenté 24 348 nuitées et **66 au Centre Gutenberg**. **190 familles** (236 adultes et 223 enfants) ont été accompagnées par les bénévoles ; **28 900 équivalents-repas** ont été achetés à prix accessible à l'épicerie sociale. **Au vestiaire, 3 370 tenues** ont été acquises pour 1€ par des hommes et des femmes en grande précarité à Paris ou données aux enfants.

Face à l'exclusion qui menace les personnes les plus fragiles que nous rencontrons, **c'est grâce à votre soutien fidèle et grâce à votre partenariat sous toutes ses formes** (action sociale, aides en nature, bénévolat de compétence, logements à louer, soutien financier) que repose la possibilité d'aider plus et mieux ces personnes qui se tournent vers nous.

Pour tous ceux que nous accompagnons, merci pour ce que vous nous avez permis de réaliser en 2015 et pour ce que vous nous permettrez de développer en 2016.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Régis', followed by a horizontal line with an arrow pointing to the right.

Régis d'Hérouville, Président

Sommaire

2015 en chiffres	p. 4
Evolution de l'activité	p. 5
Les faits marquants de l'association en 2015	p. 6
Le Centre Corot	
L'accueil des familles du quartier	p. 10
L'épicerie sociale	p. 20
L'accueil au vestiaire	p. 22
L'accueil des jeunes	p. 26
Le Centre Gutenberg	p. 39



2015 en chiffres

Moyens :

Budget Total association Corot Entraide : 2 142 320 €

- ❖ *Centre Corot* : 1 516 365 €, dont
 - 359 730 € de valorisation du bénévolat : 112 bénévoles représentant 13 emplois « équivalents temps plein ».
 - 221 089 € de prestations en nature (vivres, modération du loyer des locaux, maintenance informatique).
 - Epicerie sociale : 74,8 tonnes
- ❖ *CHRS - Centre Gutenberg* : 625 955€

Salariés : 19 (15 ETP)

- ❖ Centre Corot : 10 salariés (6,76 ETP)
- ❖ Centre Gutenberg : 9 salariés (8,30 ETP)

Accueils :

Centre Corot

- ❖ Accueil des Familles : **190** familles accompagnées, **28 900** équivalents repas distribués à 10% de leur valeur

- ❖ Accueil des Jeunes : **182** jeunes (18-25 ans) hébergés et accompagnés
Soit, **24 348** nuits et journées d'accompagnement (hôtels et chambres),
Soit, en moyenne, **221 jours** par jeune hébergé.
2 700 Colis alimentation / hygiène distribués ; **350** repas au « Petit Corot »

- ❖ Accueil au Vestiaire : **3 270** tenues distribuées
 - 1 325 hommes
 - 915 femmes
 - 950 enfants
 - 80 jeunes hébergés

Centre Gutenberg (31 places)

- ❖ **66** jeunes adultes (18-25 ans) hébergés et accompagnés
- ❖ durée moyenne de séjour : 11 mois

Évolution de l'activité

Centre Corot

	2012	2013	2014	2015
Budget*	1 496 707 €	1 490 271 €	1 552 930 €	1 516 365 €
Bénévoles	98	101	113	112
Nouveaux	11	7	11	10
Salariés	9	9	9	10
Epicerie sociale	76,5 tonnes	72,4 tonnes	74,6 tonnes	74,8 tonnes
Banque Alimentaire	17,6 tonnes	15,4 tonnes	16 tonnes	7,7** tonnes
Collectes alimentaires	15,5 tonnes	18,1 tonnes	18,5 tonnes	19,5 tonnes
Dons Carrefour + Monoprix	42,5 tonnes	37,6 tonnes	39,6 tonnes	47,1 tonnes
Auteuil (à partir de 2014)				
Accueil des familles	244 foyers	249 foyers	237 foyers	190 foyers
Équivalents repas	45 612	43 764	46 578	28 900
Vestiaires	3 771	3 658	3 325	3 270
Jeunes hébergés	186	175	162	182
Nuitées	22 947	21 907	23 051	24 348
Colis hygiène/alimentation	2 600	2 700	2 700	2 800
Repas Petit Corot	400	350	350	350

	2012	2013	2014	2015
* Dont aides en nature :				
- Valorisation du bénévolat	353 733 €	398 025 €	396 212 €	359 730 €
- Vivres et modération du loyer	188 260 €	156 836 €	214 357 €	219 243 €
- Prestations informatiques	20 930 €	2 493 €	2 332 €	1 846 €
Total Aides en nature	562 923 €	557 354 €	612 901 €	580 819 €

Centre Gutenberg

	2012	2013	2014	2015
Budget	626 402 €	619 305 €	620 091 €	625 955 €
Salariés	9	9	9	9
Bénévoles	-	-	1	2
Jeunes hébergés	70	62	66	66

** Evolution liée à la fin du Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) et à la mise en place du Plan National d'Aide Alimentaire (PNAA).

Les faits marquants de l'association en 2015

Rappel des objectifs 2015 de l'association :

- *Dégager ensemble les grandes orientations de notre projet associatif 2014-2019*
- *Préparer la relève pour l'encadrement de l'Association et renforcer les fonctions «support»*
- *Préparer les bases d'une évaluation des activités dans l'optique de :*
 - *vérifier **la pertinence** de notre action par rapport à un besoin social, par rapport aux politiques publiques et par rapport au projet associatif,*
 - *vérifier **l'efficacité et la qualité** de nos actions par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés,*
 - *le but étant de progresser et d'améliorer **la qualité du service rendu aux personnes accueillies.***

Réalisations 2015 :

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses réalisations :

- Edition de notre nouveau projet associatif 2014-2019,
- Embauche d'une salariée à mi-temps, responsable de l'Accueil des Familles,
- Acquisition d'une camionnette réfrigérée pour l'approvisionnement de l'épicerie sociale,
- Augmentation du nombre de jeunes accueillis au centre Corot (182 en 2015 contre 162 en 2014),
- Accroissement de la capacité d'hébergement du centre Gutenberg (XVè) avec la location au dernier trimestre de 4 studios à proximité,
- Création d'ateliers d'apprentissage du français, de groupes d'expression et d'activités avec les personnes accueillies...

Thèmes de réflexion pour 2016 :

- **Le manque de CHRS pour jeunes en difficulté à Paris**, suite à la fermeture de centres et à l'absence de création depuis 2008, **reste un sujet majeur de préoccupation pour l'association.** Cette situation est particulièrement pénalisante pour les nombreux jeunes en difficulté sociale à Paris et pour l'évolution positive de jeunes sortis de l'urgence, qui faute de places en CHRS ne peuvent évoluer rapidement. L'allongement de la durée de séjour au centre Corot est, cette année encore, un indicateur illustrant cette situation pénalisante.
- Engager une réflexion collective sur le thème de la **participation des personnes accueillies** :
 - ✓ S'exprimer, être utile
 - ✓ Favoriser l'expression des personnes accueillies
 - ✓ Ateliers participatifs...
 - ✓ Revitaliser la notion d'entraide

Les bénévoles au service du projet associatif

L'exigence au service du projet des personnes accueillies. L'intégration de nouveaux bénévoles

Corot Entraide est une association de bénévoles où bénévoles et salariés travaillent ensemble au service de personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

Toutes les activités œuvrent dans le même esprit, fondé sur la reconnaissance de l'égalité de dignité de tout homme, le respect dû à toute personne, la confiance en ses capacités de progrès et en sa faculté de retrouver l'espoir.

Le travail s'effectue en équipe dans la concertation, la recherche de solutions propres à chaque personne, la confiance réciproque et l'acceptation de nos différences. Cet engagement auprès des personnes par des bénévoles requiert un certain nombre d'exigences : la régularité dans son engagement, l'écoute, l'ouverture d'esprit, la disponibilité du cœur, l'esprit d'équipe, l'humilité de se remettre en question au contact des autres et le souci de se former et de s'informer.

Le processus d'intégration de nouveaux bénévoles :

Une première rencontre a lieu avec le responsable des bénévoles pour présenter l'association, son esprit, le projet associatif, les différentes activités et les exigences de l'engagement. Il s'agit pour le responsable de comprendre les motivations, les disponibilités de la personne et, enfin, d'expliquer le parcours de découverte des activités de l'association : *Accueil Familles, Accueil Vestiaire* et *Accueil Jeunes*.

Le bénévole fait ensuite un passage dans chaque activité. Un compte-rendu est fait par chaque responsable d'activité auprès du responsable des bénévoles.

Après rencontre avec le président, le bénévole est intégré dans une activité en fonction de ses motivations, compétences et disponibilités et selon les besoins de l'activité.

A la suite d'une période probatoire d'observation mutuelle d'une durée de un à trois mois, l'engagement est validé par le chef de service en accord le Président au travers de la signature de la Charte du bénévole à l'association, de la remise d'une lettre de mission et de la fiche descriptive du poste. L'engagement est d'une durée initiale de trois ans. A la suite de quoi, un point est effectué avec le responsable du service et le responsable des bénévoles pour faire, avec le bénévole, le bilan de la période écoulée et ouvrir des perspectives.

La formation en 2015

Occasion de progresser dans les pratiques d'écoute et d'accompagnement et de mieux prendre en compte les évolutions de l'environnement social, différentes sessions d'information ou de sensibilisation ont rassemblé bénévoles et salariés de l'association au cours de l'année 2015.

Formation « Prévenir et gérer l'agressivité »

Deux séances de deux matinées, animées par deux intervenants de l'institut de formation IEDH ont réuni 30 bénévoles et salariés de tous les services pour cette formation.

L'enjeu est de pouvoir **prévenir et gérer l'agressivité** qui peut survenir dans les différents lieux, notamment aux moments de "premier accueil" (attente et réception des personnes), particulièrement au niveau du vestiaire hommes et femmes, mais également à l'accueil des familles, dans la cuisine et dans l'épicerie, en raison de sentiments d'injustice face à la manière d'être traité, sur le plan affectif ou matériel.

Objectifs

- Identifier les facteurs qui favorisent l'agressivité.
- Comprendre les comportements et attitudes « à éviter » ou « à adopter » face à ces situations.

Contenu et méthodes

- Réfléchir sur son propre comportement pour adopter des conduites sécurisantes et éviter l'enclenchement ou l'escalade de l'agressivité.
- Étudier les comportements, le mien et celui de l'autre, en situation d'agressivité.
- Proposer des moyens pour mieux appréhender les situations difficiles ou conflictuelles ou agressives sur le terrain et pouvoir les maîtriser.

Cette formation a été financée avec l'aide de la *Fondation Accenture*.

Analyse des pratiques, pour les bénévoles de l'Accueil des jeunes

En 2015, 6 matinées ont été consacrées à la **relecture des suivis et des accompagnements** effectués par les bénévoles à l'Accueil Jeunes. Un animateur extérieur intervient dans 2 groupes de 7 ou 8 accueillants, durant 1h30, pour faciliter les échanges autour de situations concrètes apportées par les bénévoles.

L'approfondissement spirituel

Pour ceux qui le souhaitent, une réunion de réflexion spirituelle a été proposée aux bénévoles et aux salariés. Elle a été animée par Thierry des Lauriers, directeur général de l'association « *Aux captifs la libération* », sur le thème « **Penser le service du frère comme une rencontre** ».

Les objectifs généraux pour 2016

Dans le cadre général du projet associatif 2014-2019, les objectifs 2016 pour l'association sont les suivants :

- *Elaborer les **projets de service en équipe** sur la base des grandes orientations du nouveau projet associatif (2014 – 2019)*
- *Préparer la relève pour l'**encadrement** de l'Association et renforcer les **fonctions « support »***
- *Préparer les bases d'une **évaluation** des activités.*

L'accueil des familles

Rapport d'activité 2015

L'Accueil des Familles est une présence dans le quartier qui interpelle et rappelle que les situations de pauvreté et d'exclusion existent partout, de façon plus ou moins diffuse, et concernent chacun en tant qu'enjeu de société.

Les personnes que nous accueillons sont orientées par les assistantes sociales de notre secteur, et arrivent donc sous l'angle de la précarité financière, mais cette précarité est souvent un révélateur d'autres problèmes associés.

L'accompagnement proposé par les bénévoles est avant tout humain. Notre approche des personnes relève d'un équilibre entre, d'une part un accueil familial informel qui doit nous laisser le temps nécessairement long de bâtir une confiance mutuelle, et d'autre part une certaine rigueur qui permette aux personnes d'avancer.

Mais c'est aussi un lieu de rencontres gratuites où des solidarités naissent spontanément, et un lieu de découvertes entre des mondes culturels différents.

L'année 2015 a été marquée par

- Une diminution du nombre de personnes accueillies
- La création d'un poste salarié à temps partiel
- Une évolution dans l'organisation de l'accompagnement : un travail en équipe dans tous les domaines
- La décision de dissocier l'accompagnement d'un accès systématique à l'épicerie sociale, afin de mieux s'adapter aux différents besoins.

En effet, l'analyse des différents publics met en évidence quelques grandes catégories et en conséquence, la nécessité d'apporter des réponses différenciées.

Sylvie Thibaud,
Responsable de l'Accueil des familles

I. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES

1. Mission de l'Accueil des Familles et moyens d'action

La mission :

Accueillir, écouter et accompagner des personnes et des familles du quartier qui recherchent une aide morale ou matérielle.

Aider chacun à retrouver la confiance en lui et en l'autre, nécessaires pour s'engager sur la voie de l'autonomie, en vue d'une réinsertion sociale ou professionnelle.

Les moyens d'action :

- Aide alimentaire dans le cadre d'une épicerie sociale
 - Entretiens individuels avec suivi et orientation : emploi, logement, démarches administratives, régularisation, accompagnement budgétaire, santé, éducation...
 - Animations collectives : ateliers, accès à la culture, sorties...
- L'épicerie sociale est l'occasion du premier contact.

2. Les temps d'accueil et l'équipe accueillante

L'accueil s'est déroulé sur 45 semaines, au cours de 2 matinées hebdomadaires, les mardis et jeudis de 9h30 à 12h30.

Il a été assuré par

- 28 bénévoles
- 1 responsable salariée à mi-temps à partir de mai 2015, 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale à mi-temps, 1 accueillante salariée à l'accueil café.

Au cours de ces matinées, certains bénévoles sont polyvalents tandis que d'autres sont spécialisés dans les postes suivants :

- Premier accueil, Entretiens au deuxième accueil, Ecoute individuelle,
- Aide à la recherche d'emploi, Aide aux dossiers administratifs ou à l'obtention de titres de séjour, Aide à la recherche de logement, Accès aux places de spectacles Cultures du Cœur,
- Accueil au café, Caisse, Service à l'épicerie sociale.

Par ailleurs, des activités collectives ont lieu hors de ces temps d'accueil.

3. Les partenaires

- Domaine de l'accompagnement : Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, Conférences Saint Vincent de Paul, association Marthe et Marie, association Bouée d'Espoir
- Régularisation : CIMADE, Surendettement : Crésus
- Logement : Association Sainte Geneviève, Petits Frères des Pauvres
- Accompagnement vers l'emploi : Accueil Orientation pour les Demandeurs d'Emploi, ASFOSE, Solidarité nouvelle face au Chômage
- Aide alimentaire : Banque Alimentaire Ile de France, magasins Carrefour et Monoprix, les autres épiceries sociales du 16ème arrondissement, Août Secours Alimentaire
- Culture, détente et convivialité : Cultures du Cœur, Fondation les Avions du Bonheur

Deux nouveaux partenaires en 2015 :

- Education : groupes Taporì,
- Formation : Secours Catholique

4. Profil de la population accueillie en 2015

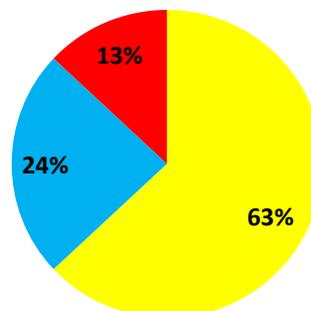
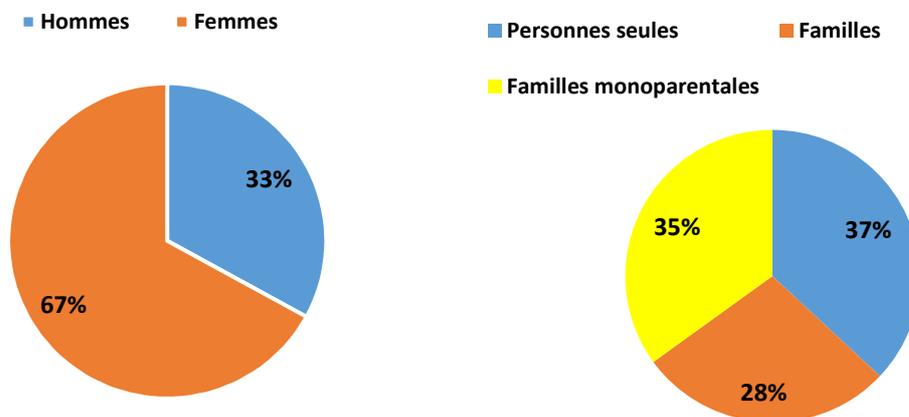
Au cours de l'année 2015, **190 foyers** ont été reçus, contre 237 en 2014. Ces foyers représentent **236 adultes et 223 enfants**.

60 foyers ont été reçus en moyenne chaque semaine (70 en 2014).

28903 équivalents-repas ont été servis à l'épicerie sociale contre une participation de 10%.

Composition des foyers

- 63% sont des familles et 37% des personnes seules
- Parmi les familles, 66% sont monoparentales
- 67% sont des femmes et 33% des hommes
- 68% des femmes et 48% des hommes ont moins de 50 ans
- 70% des personnes seules ont plus de 50 ans
- Dans 82% des familles, le ou les parents ont moins de 50 ans



Caractéristiques des foyers :

- 43% sont de nationalité française, 9% viennent d'un pays d'Europe, 18% du Maghreb ou du Moyen-Orient, 15% d'Afrique Subsaharienne, 15% d'Asie ou Amérique du Sud
- 16 % sont en situation irrégulière
- 66% ont un « reste à vivre » compris seulement entre 0 et 3€ par personne et par jour, ce qui représente une augmentation par rapport à l'an passé et reflète notre volonté de cibler les situations les plus précaires
- 11% seulement ont un emploi fixe à temps partiel
- 41% déclarent être en recherche de logement à court terme
- 35% ont des problèmes de santé

Temps de présence :

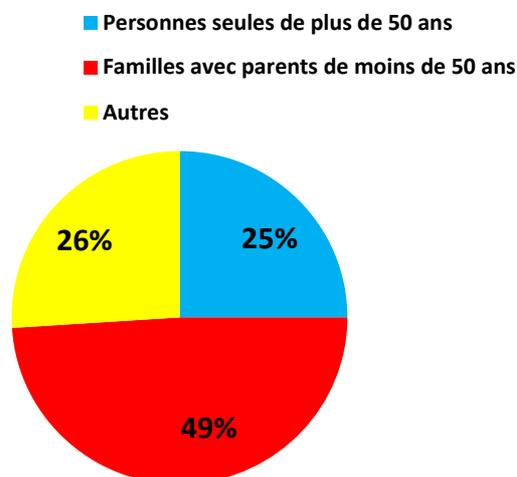
- 37% des foyers accompagnés sont arrivés dans le courant de l'année 2015, ce qui représente 70 foyers. Parmi eux 30, soit une petite moitié, ont quitté Corot Entraide dans l'année et ont donc connu un accompagnement court. En 2014, 78 nouveaux foyers avaient été accueillis.
- 16% sont arrivés en 2014
- 47% sont arrivés avant 2014. Ceci inclut des foyers qui partent et reviennent de façon intermittente : ils n'ont donc pas été accompagnés de façon continue, mais Corot reste pour eux un appui occasionnel.

II. DIVERSITÉ DES PUBLICS ET ADAPTATION DES RÉPONSES APPORTÉES

1. Deux publics aux problématiques distinctes

On peut distinguer deux groupes majoritaires:

- Des familles avec enfants à charge, dont le ou les parents ont moins de 50 ans et pour lesquelles l'accès à l'emploi est un problème central. Les logements inadaptés sont également très fréquents pour ce public, mais toute perspective d'amélioration dans ce domaine passe d'abord par des revenus plus stables et élevés via l'emploi.
- Des personnes seules, plus âgées en moyenne, isolées et dont un certain nombre ont des problèmes de santé ou d'équilibre psychologique. Le soutien moral et les propositions qui rompent l'isolement sont la réponse prioritaire.



2. Diversité des situations face à une demande commune d'emploi

Les personnes nous étant, en quasi-totalité, adressées par les services sociaux selon leur « reste à vivre », la porte d'entrée de l'Accueil des Familles est le besoin alimentaire lié à la précarité financière. Mais l'emploi est une question évoquée par la quasi-totalité des personnes (hors quelques situations de retraite, de handicap...).

Au regard de la situation de l'emploi, nous pouvons distinguer trois grands types parmi les personnes accueillies, auxquelles nous donnons des réponses différentes:

- **Les situations de venues transitoires** avec des personnes en recherche active d'emploi, proches du marché du travail
>> *La réponse donnée est une écoute, une aide à actualiser le CV, une orientation vers des partenaires, et l'aide alimentaire.*
- **Les situations de venues intermittentes** liées à des emplois instables et/ou des contraintes personnelles pour accéder au marché de l'emploi : contraintes familiales, difficultés de modes de garde des enfants, manque de qualification, problème de langue, maladies physiques ou psychiques. Ces personnes ont des attitudes très variées par rapport à cette recherche : il est difficile pour les accompagnants de discerner ce qui est de l'ordre des contraintes du marché, du découragement, de la peur de perdre certains droits avec un supplément de revenu, d'un ancrage dans un système d'assistanat, de travaux ponctuels non déclarés, etc.
>> *La réponse essentielle réside dans un accompagnement plus long pour cerner les causes réelles, aider à la reprise de confiance, développer notre accompagnement vers des formations et l'apprentissage du français. L'aide alimentaire est un soutien temporaire.*
- **Les situations de longue durée**, sans espoir réel d'accéder à un emploi durable déclaré, même à temps partiel. Il s'agit de personnes au-delà de 55 ans avec des allocations ou des revenus insuffisants par rapport à leur loyer, de personnes en maladie psychique ou physique de longue durée, et enfin de personnes sans espoir prochain d'obtention d'un titre de séjour. Ceci s'accompagne souvent de problèmes d'isolement, de désœuvrement et d'un sentiment d'inutilité sociale. La recherche d'emploi est alors annoncée mais dans les faits, souvent abandonnée.
>> *Notre réponse, au-delà de l'obtention des droits, est dans le lien social, l'incitation à l'activité, même bénévole.*

C'est en particulier pour cette dernière catégorie que la décision a été prise de ne pas associer systématiquement l'accès à l'épicerie sociale et l'accompagnement.

3. Accompagnement dissocié d'un accès systématique à l'épicerie sociale

La décision d'accueillir les personnes pour des périodes limitées s'applique donc toujours pour l'accès à l'épicerie sociale, mais de façon plus nuancée pour les autres formes de l'accompagnement.

Deux raisons justifient un accès relativement court à l'épicerie sociale : nos capacités d'accueil et le risque d'enfermement des personnes dans une dépendance matérielle.

Mais l'épicerie sociale est un point de départ pour entamer une relation et éventuellement un accompagnement plus global des personnes. Des liens se créent avec des personnes fragilisées qu'il serait quelquefois dommageable d'interrompre. Pour ces personnes, l'accompagnement et des activités collectives continuent d'être proposées.

Il faut aussi faire une remarque sur le besoin d'aide alimentaire exprimé par les personnes ou évalué par l'assistante sociale. Face à une même évaluation de « reste à vivre », il transparaît dans les entretiens que les situations de précarité réelle semblent assez différentes, selon qu'il y ait d'une part un travail déclaré ou non, et d'autre part soutien de l'entourage ou isolement complet. Nous ne maîtrisons pas ces informations qui restent souvent cachées mais peuvent expliquer les disparités de comportement que nous observons.

III. ACTIONS ENTREPRISES

1. L'équipe accueillante a évolué en 2015

L'année a été marquée par le départ de la responsable bénévole en charge de la coordination depuis 2010 et la création d'un poste salarié à mi-temps pour cette mission. Ce recrutement extérieur a induit de nouveaux modes de travail en équipe.

Au sein de cette équipe de 28 bénévoles, 3 nouveaux ont été recrutés au cours de l'année, et 11 bénévoles ont suivi une ou deux formations.

Des réunions hebdomadaires de 3/4h se sont tenues chaque mardi matin pour un échange d'informations sur le suivi des personnes accueillies et sur la vie associative globale.

Un groupe de travail réunissant 6 bénévoles et 3 salariés s'est réuni à plusieurs reprises afin de poser des bases pour l'élaboration d'un nouveau projet de service. Ce groupe a réfléchi sur les fondements de l'action, afin de pouvoir ensuite proposer des priorités à l'équipe. Un Conseil d'Equipe composé de 2 bénévoles et 2 salariés a émergé de ce groupe.

2. La qualité de l'accueil et de l'accompagnement est la préoccupation centrale

La diminution de 20% du nombre de foyers accueillis s'explique par la décision prise antérieurement de ne pas installer les accompagnements dans la durée et de répondre prioritairement aux situations d'urgence plutôt qu'aux situations de long cours. Il y a eu un effet double : d'une part, une interruption de l'accès à l'épicerie pour certaines personnes suivies depuis des années ; d'autre part, une intégration de cette décision par les assistantes sociales qui ont mieux ciblé et donc diminué leurs orientations. Ces chiffres moindres permettent finalement une disponibilité plus grande des bénévoles contribuant à une meilleure qualité d'accueil.

Un travail sur la qualité de cet accueil a d'ailleurs été entamé, afin d'améliorer la fluidité et la répartition optimale des personnes entre le 1^{er} accueil, le café et l'Épicerie Sociale. La surcharge et l'attente ont toujours été en effet des occasions de tensions. Pour cette même raison, le règlement du café et de l'épicerie sociale ont été revus.

En collaboration avec le reste de l'équipe, le groupe de travail a permis de définir une vision commune sur la notion d'accompagnement et a reprecisé les modes de fonctionnement : la désignation d'un référent par foyer a été systématiquement mise en place, ainsi qu'une procédure de suivi et de concertation dans les décisions, avec un outil centralisé pour le suivi des personnes.

« Sans l'épicerie sociale, je ne sais pas ce que je ferais. Ici, j'ai appris à connaître des gens que j'aime bien et qui me donnent une amitié chaleureuse qui me reconforte. A Corot, j'ai des relations humaines qui ne se limitent pas à des relations « donneur receveur ». C'est plus important que tout ».

« Pour moi, Corot c'est beaucoup d'amour ».

3. L'accès au logement reste très difficile

Cette année, 5 dossiers ont été présentés à 2 partenaires et 1 personne a été relogée.

Les personnes que nous recevons sont nombreuses à avoir un logement inadapté. Cependant, elles n'expriment pas toutes le souhait d'un logement, l'estimant irréaliste à court terme.

Par ailleurs, il faut noter deux situations différentes par rapport aux demandes de logement :

- le souhait de s'agrandir ou d'améliorer le confort (pour les sanitaires en particulier)
- le souhait de diminuer un loyer trop élevé par rapport aux revenus, mais avec une impossibilité de présenter un dossier viable aux bailleurs.

Il faut aussi remarquer qu'envisager un changement de quartier pourrait permettre des possibilités plus larges, mais peut se révéler réellement difficile à vivre pour les personnes : un réseau d'entraide locale permet quelquefois de maintenir un équilibre de vie très fragile.

Les partenaires qui proposent des logements à vocation sociale ont également des exigences relativement élevées qui excluent une partie de notre public. Afin d'être mieux entendus d'eux, nous devons au préalable créer de vrais partenariats en fixant des modalités d'accompagnement dans le logement futur par une équipe qui s'est désormais constituée.

La famille S est arrivée à Corot en 2010, elle vient d'Algérie, lui d'Egypte. Ils se rencontrent à Paris, se marient. Sans papiers officiels, il leur est difficile de se loger et de trouver du travail, d'autant qu'un bébé s'annonce. A la grande douleur des parents, la petite fille décède à la naissance. Nous faisons leur connaissance à cette époque, et tout est fait pour les aider, aussi bien psychologiquement, qu'administrativement. Un nouvel enfant arrive en 2011. Le couple trouve un peu de travail. En 2014, leurs papiers sont régularisés, et un troisième enfant naît. La recherche d'un logement décent devient cruciale, ils vivent à 4 dans 9m2. Grace à l'association Ste Geneviève, un logement « passerelle » de 3 pièces leur est proposé. Ils viennent d'emménager. Elle est si heureuse qu'elle ne cesse de remercier et envisage d'acheter une robe blanche pour se marier une nouvelle fois et passer le seuil de ce nouveau logement !

4. Emploi : difficultés accrues des situations en lien avec la conjoncture

La population reçue a majoritairement entre 25 et 50 ans, et se trouve en recherche d'emploi, nous l'avons vu.

Une aide à l'écriture des CV est systématiquement proposée.

Une bénévole assure la transmission des offres d'emplois de proximité : 27 offres ont été proposées à 71 demandeurs et 7 personnes ont finalement été embauchées, contre 13 l'année passée.

Un autre membre de l'équipe a reçu 80 personnes dont la recherche était plus étendue. Mais 50 d'entre elles ne sont venues qu'une fois ou deux, traduisant le fait que beaucoup ne saisissent pas toutes les opportunités qui leur sont proposées ou ne sont plus dans une recherche réellement active. Notre rôle d'accompagnement est essentiel pour aider la personne à dégager un projet réaliste qui lui convienne, et pour l'orienter vers d'éventuelles étapes préalables (formation, apprentissage de la langue...).

Un parcours systématique de suivi a été élaboré et va commencer à se mettre en place. Enfin, une recherche et une transmission d'offres d'emplois ciblés ont été entamées.

5. L'équipe de suivi administratif de plus en plus sollicitée

220 entretiens ont porté sur des questions administratives ou des demandes de régularisation pour lesquelles la CIMADE reste un partenaire très précieux.

Les dossiers administratifs ont été plus nombreux cette année (accident du travail, pension alimentaire, dossier de surendettement) et certains très complexes.

Concernant les demandes de régularisation, 45 nouvelles situations se sont présentées, dont 20 hors secteur. Ces dernières prises en charge hors secteur résultent du bouche à oreille et du savoir-faire de l'équipe, constituant une exception à notre mission tournée vers le quartier. Sur les 45 nouvelles situations, 5 foyers proviennent des Philippines et 6 d'Ukraine. Mais beaucoup de ces nouvelles situations ne présentaient pas de perspective de régularisation avant plusieurs années. 30 accompagnements physiques ont été effectués en préfecture et 16 situations ont évolué (contre 28 en 2014) : 2 nouveaux titres annuels ont été obtenus ainsi que 11 renouvellements, 2 titres de résident et une naturalisation. La diminution par rapport à 2014 provient du profil des nouvelles situations et des pays d'origine.

6. L'épicerie sociale lutte contre le gaspillage alimentaire

Pour répondre à cette juste préoccupation qui devient nationale, l'épicerie a trouvé des partenaires à qui transmettre les surplus de produits frais après les matinées de distribution. Par ailleurs, des conseils d'utilisation des aliments endommagés mais consommables sont donnés aux clients. L'offre de fruits et légumes de notre fournisseur principal a été plus faible.

7. De nouvelles animations collectives qui répondent à des besoins essentiels

Une réflexion sur le but des activités collectives a permis de reposer les objectifs suivants : créer du lien, mettre en valeur le potentiel des personnes, redonner confiance en soi, permettre de réfléchir sur soi-même et sur le monde, permettre de se sentir utile, apporter une aide à la gestion du budget, à l'éducation des enfants.

« La joie nous guérit et notre corps suit ».

Cette année, les groupes de parole autour des questions familiales ont pris leur essor, et la richesse des partages d'expériences témoignent du besoin et de l'intérêt de tels groupes. 10 séances ont réuni 3 participants en moyenne, qui est le nombre souhaité pour favoriser les échanges.

Autre nouveauté : notre partenariat avec les groupes *Tapori* issus d'*ATD Quart Monde* et qui proposent des rencontres mensuelles entre enfants de milieux très différents pour une découverte mutuelle. 4 familles les ont rejoints.

L'entraide naît des rencontres entre les familles : Mme C participe au groupe de parole et c'est important pour elle. Pourtant, elle quitte le groupe pendant une demi-heure puis revient, sans explications. Où est-elle partie ? Nous nous interrogeons et le fils de 7 ans de Mme D nous donne l'explication: « Tu sais Mme C aide ma maman qui vient de se faire opérer ». En effet, discrètement, elle lui emporte son caddy chaque semaine à la maison.

Les activités antérieures ont été poursuivies :

- 277 places de spectacles ont été distribuées via l'association *Cultures du Cœur* à une vingtaine de familles
- Une sortie en juin a réuni 42 personnes dont 19 enfants dans un parc animalier près de Paris
- 3 ateliers artistiques ont été proposés pour préparer Noël et 12 personnes y ont participé
- Un séjour de vacances en Crète a permis à 2 personnes accueillies de partir pendant une semaine grâce à notre partenariat avec la *Fondation Les Avions du Bonheur*.
- Une sortie à Versailles en septembre a été très appréciée par les 5 participants, en particulier pour son aspect historique.
- Enfin, la fête de Noël est un moment festif important, symbole de partage, en particulier à travers le buffet multiculturel auquel chacun contribue. Une cinquantaine de personnes se sont rendues à cette soirée, dont certains « anciens » revenus à cette occasion et marquant leur attachement à un lieu qui a compté pour eux.

« En Crète, j'ai retrouvé mon rire. »

« J'ai aimé la fête de Noël, chacun a passé un bon moment et est reparti avec un petit cadeau, c'est très important pour les personnes accueillies car il y en a qui n'ont pas de famille et qui n'auront pas de cadeaux à Noël. »

8. Nouveaux outils de communication pour mieux diffuser l'esprit du projet associatif

Un tract de présentation de l'Accueil des Familles, à destination de tout public a été réalisé. Il aura une utilité particulière pour les assistantes sociales qui nous orientent du public afin de clarifier auprès d'elles et des personnes accueillies, ce que nous pouvons et souhaitons proposer.

De même, la charte d'accueil à destination des personnes accueillies a été actualisée et va permettre de poser plus clairement dès le début de l'accompagnement nos modes de fonctionnement, et mettre l'accent sur des aspects liés au projet associatif tels que la participation des personnes.

Enfin, une feuille d'information mensuelle permet désormais de communiquer plus systématiquement sur les propositions collectives aux personnes accueillies.

IV. OBJECTIFS 2016

La rédaction en équipe du projet de service a permis de fixer les 4 priorités suivantes pour les années à venir, qui sont assorties d'objectifs et de moyens d'action :

1. *Améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement*
2. *Améliorer la vie quotidienne des personnes en développant des activités liées à l'épicerie sociale*
3. *Soutenir l'aide à la recherche d'emploi dans toutes ses dimensions*
4. *Développer la participation des personnes accueillies à travers des activités collectives*

Des objectifs pour 2016 en ont été extraits :

Priorité 1 : Améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement

Objectifs	Moyens
<i>Prendre des décisions concertées concernant les accompagnements</i>	- Organiser des réunions régulières de concertation entre bénévoles sur l'accompagnement
<i>Améliorer l'organisation de l'équipe de bénévoles</i>	- Travailler en équipe dans chaque poste - Articuler les souhaits et compétences des bénévoles pour mieux définir leurs rôles et responsabilités - Veiller à une bonne communication entre tous les membres
<i>Maintenir une fluidité lors des temps d'accueil</i>	- Maintenir un temps d'accueil suffisant pour chacun à l'épicerie sociale et adapter les plages horaires si nécessaire - Réaménager l'espace
<i>Rénover le premier accueil et l'épicerie sociale</i>	- Projet à décrire et Travaux à mettre en œuvre
<i>Améliorer la communication auprès des personnes accueillies</i>	- Elaborer un flyer de présentation de l'Accueil des Familles. - Réécrire la charte d'accueil. - Elaborer une feuille mensuelle d'informations - Compléter la communication écrite par une communication orale fréquente
<i>Améliorer le logiciel pour un meilleur suivi</i>	

Priorité 2 : Améliorer la vie quotidienne des personnes en développant des activités liées à l'épicerie sociale

Objectifs	Moyens
<i>Proposer une aide à la gestion de budget</i>	- Mettre en place des ateliers cuisine avec des thèmes correspondants
<i>Développer la convivialité autour de la nourriture</i>	- Préparer des repas en commun

Priorité 3 : Soutenir l'aide à la recherche d'emploi dans toutes ses dimensions

Objectifs	Moyens
<i>Développer la confiance en soi et l'expression orale</i>	- Organiser des animations collectives basées sur la parole et l'échange
<i>Instaurer un parcours de suivi pour l'emploi</i>	- Mettre en place un parcours de rendez-vous successifs avec les bénévoles

Priorité 4 : Développer la participation des personnes accueillies à travers des activités collectives

Objectifs	Moyens
<i>Mettre en valeur le potentiel des personnes et favoriser la prise de responsabilité progressive</i>	- Consulter les personnes sur leurs souhaits et mettre en œuvre les idées proposées, avec leur aide - Associer les personnes à la préparation et animation des fêtes, sorties, activités culturelles
<i>Lutter contre la solitude, créer du lien, susciter l'entraide</i>	- Organiser des temps de détente et d'activités en commun
<i>Proposer des espaces de parole et de recherche de sens</i>	- Ciné-débats - Groupes de parole autour de thèmes - Espaces de recherche de sens, de spiritualité

V. CONCLUSION

Le nouveau Projet Associatif nous fixe un cap clair : la recherche de la qualité de notre action est primordiale. Le choix de ces actions ainsi que le nombre de personnes auxquelles nous les proposons doivent être envisagés en fonction de nos capacités à assurer cette qualité.

Développer la participation des personnes accueillies est un enjeu fort et de long terme pour l'Accueil des Familles. Plusieurs lieux d'aide existent dans l'arrondissement. Mais passer de l'aide à la responsabilisation des personnes accueillies, et à l'entraide, invite à une nouvelle dynamique. Ceci peut nous amener à terme à repenser nos manières d'agir, et à nous laisser « bousculer » afin de laisser plus de place à ces personnes, à leurs idées, à leur créativité. Il faut risquer cette responsabilisation qui remet les personnes « debout » sur le plan individuel et leur redonne une place dans la société.

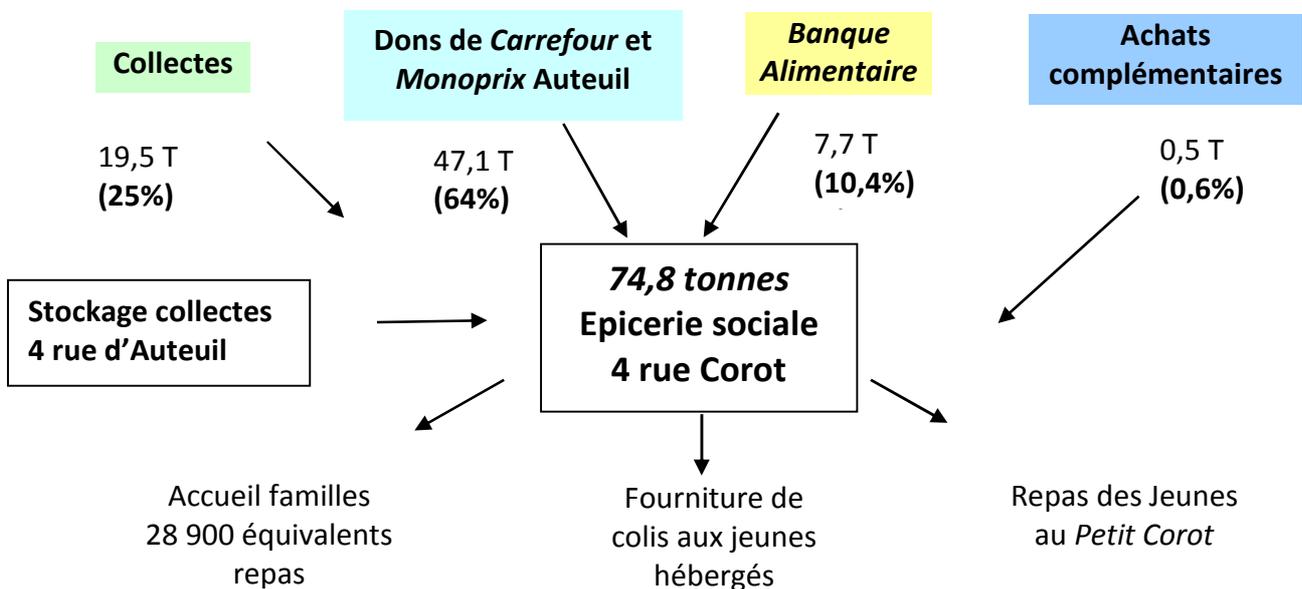
L'épicerie sociale

L'épicerie sociale est une plaque tournante au service de l'Accueil des Familles et de l'Accueil des Jeunes. Entre approvisionnement, collectes, stockage, tri, mise en rayon, distribution, l'activité est soutenue et génère une manutention importante.

Les approvisionnements, qui doivent être réguliers, sont assurés par 2 salariés à temps partiel. 7 bénévoles assurent avec eux le tri des fruits et légumes. La distribution est prise en charge par 6 bénévoles à l'Accueil des Familles et 4 à l'Accueil des Jeunes.

Chaque famille reçoit l'équivalent de 11 à 45 € de produits alimentaires selon la composition du foyer, pour une participation demandée de 10%, soit 1,10 à 4,50 €.

Les sources d'approvisionnement



Collectes et Dons

- Le partenariat établi avec les magasins *Carrefour* et *Monoprix Auteuil* permet l'approvisionnement en produits frais (viande, légumes, fruits, produits laitiers) retirés de la vente avant leur date limite de consommation et qui, une fois triés, sont parfaitement consommables. La boulangerie Alexandre (av. de Versailles) offre un complément en pain, et viennoiseries.
- 2 collectes sont organisées par an. Elles sont mises en œuvre par l'association « *les Amis de l'Entraide* » dans 7 supermarchés du quartier et par Corot au *Carrefour Auteuil*. Chaque collecte mobilise environ 300 bénévoles : habitants du quartier, lycéens (*ND des Oiseaux, Lübeck, Ste Croix de Neuilly*), salariés d'entreprises (ex : *Yum Europe*). Les familles et les jeunes accueillis aident au tri et à la logistique de stockage.
- Le collège *Saint Jean de Passy* assure pour Corot une collecte auprès des élèves.
- Des produits d'hygiène sont également donnés aux familles et aux jeunes et collectés lors de collectes organisées au sein d'entreprises ou d'écoles.

Banque Alimentaire

Une à deux fois par mois, l'association vient retirer les denrées qui lui sont allouées, dans les entrepôts de la *Banque Alimentaire* situés à Arcueil, essentiellement du lait UHT et du poisson surgelé. La cotisation à la charge de Corot Entraide est calculée sur le nombre de tonnes commandées.

Achats complémentaires :

En complément, quelques achats sont effectués, essentiellement des produits de première nécessité manquants pour les jeunes : thon et salades composées, produits frais (saucisson ou jambon de dinde), produits d'hygiène. Certains produits sont achetés auprès d'associations (*Revivre, Dons Solidaires, l'Agence du Don en Nature*).

Nature des produits alimentaires distribués

L'épicerie offre un choix de produits très diversifié permettant de contribuer à un apport nutritionnel équilibré

- Fruits & légumes : **37,4%**
- Produits laitiers : **17,9%**
- Viande / œufs / poisson : **10%**
- Féculents : **7,4%**
- Matières grasses : **1,7%**
- Produits sucrés et salés : **23%**
- Divers (café, thé...) : **2,6%**

L'année 2015 a été marquée par :

- La validation du dossier d'habilitation de l'épicerie sociale auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France permettant l'accès aux produits distribués dans le cadre du *PNAA* (Plan National d'Aide Alimentaire), suite à la fin du Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (*PEAD*).
- L'achat et l'utilisation appréciée d'un véhicule réfrigéré neuf agréé transport alimentaire.
- Le renouvellement progressif des armoires réfrigérées avec froid ventilé et affichage extérieur des températures.
- Le bon esprit d'équipe et l'amélioration de l'organisation du travail
- La réussite des collectes et de leur stockage au printemps et à l'automne 2015
- La préparation de la signature d'un accord avec *Naturalia* (produits bio) pour la collecte de produits frais et secs début 2016 afin d'augmenter la quantité et la variété de fruits et légumes notamment.

Objectifs 2016

- *Poursuite et amélioration des échanges d'information avec les équipes de distribution (Accueil familles et Accueil Jeunes) pour mieux identifier les besoins et ajuster les approvisionnements*
- *Amélioration de la gestion des achats de denrées complémentaires selon les besoins des Accueils*
- *Amélioration de la gestion des denrées restantes*
- *Entretien des réfrigérateurs à finaliser*
- *Rénovation de l'épicerie sociale (été 2016)*

L'accueil au vestiaire

Le vestiaire : l'insertion par le vêtement

Considérer le vestiaire comme **une vraie boutique**, où l'on se sent accueilli, où l'on peut choisir ses vêtements, les essayer, participer à leur achat contre une participation de 1 €, c'est **reconnaître la dignité** de chaque personne en tant que client.

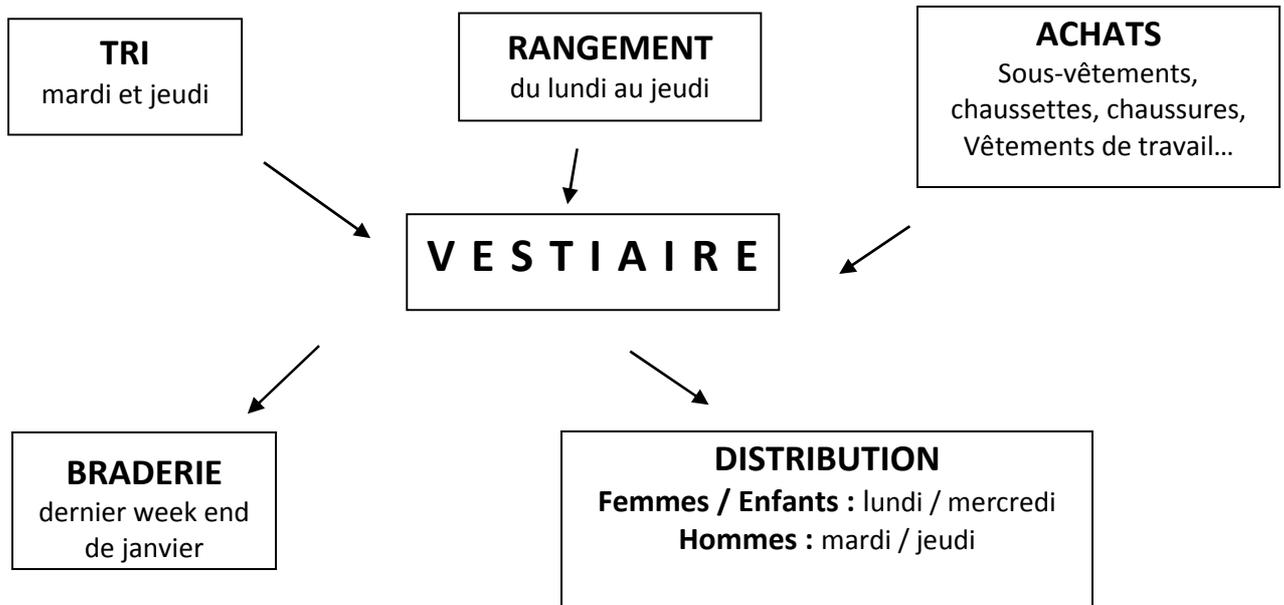
Se vêtir, se chausser, se protéger du froid et des intempéries sont des demandes pressantes pour les personnes que nous recevons. Leur permettre de **modifier le regard** que les autres portent sur elles est cependant tout **aussi important**. L'apparence physique est, on le sait, capitale dans notre société marquée par des « codes sociaux » très forts.

Le vêtement est un facteur d'intégration sociale.

Donner des vêtements **en bon état**, qu'un enfant portera pour aller à l'école, qu'un homme ou une femme portera pour se présenter à un emploi, c'est participer à cette **chaîne de solidarité** et de réinsertion.

L'accueil au vestiaire

- Le vestiaire se compose d'une équipe de **40 bénévoles**, 32 femmes et 8 hommes, qui recueillent les vêtements, les trient, les réparent, les mettent en rayon, et en assurent la distribution.
- Il est ouvert quatre demi-journées par semaine, deux pour l'accueil des hommes et deux pour l'accueil des femmes et des enfants. Il est fermé pendant toutes les périodes de vacances scolaires.



Les sources d'approvisionnement

La majorité des vêtements est donnée par des habitants du quartier. Seuls sont conservés les vêtements propres et en bon état. Les vêtements inutilisables sont donnés au « *Relais* » (*Emmaüs*) deux fois par mois pour recyclage.

En plus de ces dépôts, nous organisons des collectes ciblées auprès d'entreprises ou de lycées, notamment pour rechercher des vêtements d'hommes. Nous recevons également régulièrement des lots variés de *Carrefour Solidarité*, *d'AXA Atout cœur* ou de quelques entreprises.

Nous achetons des lots de vêtements neufs à très bas coût auprès de *Dons Solidaires* et des lots d'anoraks pour hommes au poids auprès de *Emmaüs*.

Nous manquons régulièrement de chaussures et de vêtements pratiques pour hommes : jeans, blousons, parkas, anoraks...

La braderie

Tout au long de l'année, certains vêtements sont mis de côté et vendus lors de la braderie des Journées d'Amitié organisée fin janvier par la paroisse ND d'Auteuil. La recette permet d'acheter des lots de sous-vêtements, chaussettes, anoraks ou pantalons pour les hommes ainsi que des vêtements professionnels.

La distribution

Les règles d'accueil

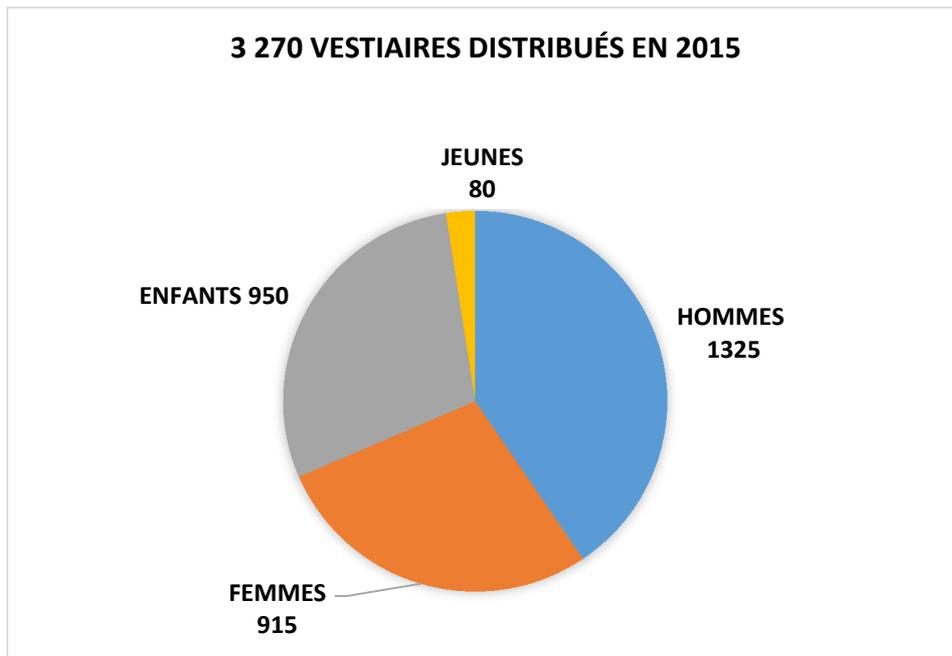
- Toute personne doit se présenter avec **un bon** d'un service social ou d'une association. Notre volonté est de nous assurer que ces personnes sont suivies par ailleurs sur le plan social, idéalement dans une démarche de réinsertion.

- En raison du manque de place et de vêtements, le passage au vestiaire est limité à **2** fois par an pour les adultes (un vestiaire automne/hiver et un pour le printemps/été). Un fichier est tenu.
- Une **participation de 1 €** est demandée aux adultes. Notre volonté est de responsabiliser les personnes accueillies et de les considérer comme des **clients** en **donnant de la « valeur »** aux vêtements qu'ils choisissent.

L'accueil

- Au vestiaire, même si le passage est bref, il incombe d'apporter un peu de chaleur à ceux qui y passent
- Nous nous efforçons d'accueillir chacun avec gentillesse et respect, de proposer si possible un café, d'engager un dialogue et de laisser chacun s'exprimer.
- Pour les hommes les files d'attente sont longues, aussi un rôle important de détente de l'atmosphère est demandé aux accueillants. La fluidité et la sécurité de l'attente l'imposent.
- Les personnes accueillies peuvent choisir et essayer les vêtements proposés.
- Par manque de vêtements et de place nous devons limiter le vestiaire des hommes à 25 personnes et le vestiaire des femmes à 20 personnes par demi-journée d'accueil.

Bilan 2015



En 2015, 3 270 vestiaires ont été distribués contre 3 325 en 2014, soit une situation stable (-1,7%).

- Le nombre de femmes est resté stable (915 vs 912), légère baisse du nombre d'enfants (950 vs 1 023).
- Après plusieurs années de baisse souhaitée par l'Accueil, le nombre d'hommes s'est stabilisé (1 325 vs 1 310). La mise en place, depuis 2012, de bons limités à 5 par semaine pour une dizaine d'associations importantes (ex. : CAMRES, Maison de la rue, Relais du cœur, Mie de pain et Secours Catholique) a ainsi permis de limiter l'affluence. Nous accueillons ainsi environ 25 hommes par jour d'ouverture contre 30 à 32 auparavant. Il en résulte moins de stress, moins de violence, plus de convivialité. Un accueil café peut ainsi être proposé très régulièrement.

Faits marquants 2015

- Le nombre d'accueillis semble se stabiliser ; il devient plus facile de créer une ambiance amicale. Le choix de vêtements peut devenir ainsi un véritable **temps de partage et de conseil**. Le vêtement quand il est choisi peut aider la personne à **reconstruire une image positive d'elle-même et lui redonner confiance**. Notre objectif n'est pas d'augmenter le nombre d'accueillis mais **d'améliorer la qualité de la relation**.
- Au niveau de l'accueil, un effort d'écoute plus important reste à faire pendant les temps d'attente au 1er Accueil, notamment pour les femmes.
- Depuis septembre 2015, l'équipe constate une très **nette dégradation de la qualité des vêtements reçus** ; 50% sont en très mauvais état ou sales et doivent être redonnés au *Relais d'Emmaüs*.
- L'intégration de nouveaux bénévoles a permis de renouveler l'équipe avec un bon maintien de la cohésion de l'équipe.
- La formation « prévenir et gérer l'agressivité » a été particulièrement appréciée par les accueillants.

Objectifs 2016

- *A l'exemple de la mise en route d'un Accueil café pour les hommes, nous allons essayer de créer la même chose pour les femmes, le mercredi matin avec café et distribution de viennoiseries venant de l'épicerie sociale. Discussion et écoute seront facilitées à l'aide par exemple du magazine « Debout ».*
- *Améliorer la qualité des dons de vêtements et oser refuser, de façon diplomatique si possible, ce qui ne convient pas.*
- *Pour la cohésion du groupe, organiser une deuxième réunion d'équipe en plus de celle de travail et de mise au point organisée en novembre pour que les accueillants des différents jours fassent plus ample connaissance.*
- *Participer aux formations proposées par l'Association.*
- *Travaux de peinture à prévoir ainsi quelques réaménagements pour faciliter le rangement.*

L'Accueil des Jeunes au Centre Corot

Rapport d'activité 2015

INTRODUCTION

A l'occasion de Noël, un modeste cadeau est offert aux jeunes pour fêter ce temps dévolu à la famille et à la (re)naissance. Depuis deux ans, nous offrons « *Les fables* » de La Fontaine, « *Les contes* » de Perrault ou bien « *Le Petit Prince* » de Saint Exupéry. Il s'agit de célébrer en poésie, avec joie, en apportant un maximum de sens, la magie d'une vie collective à Corot.

« *Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis.* » nous conte Antoine de Saint-Exupéry. C'est bien parce que tout lien peut souffrir d'un manque d'estime, de bienveillance apporté à l'autre, ou d'une difficulté à simplement aimer que la première étape de notre travail nécessite une restauration de la confiance.

Seulement une jeune femme sur quatre et un jeune homme sur douze, sans domicile fixe à Paris, peuvent obtenir un hébergement. Trouver une place où dormir, se stabiliser et retrouver des forces physiques, morales et spirituelles devient difficile. 40% des jeunes sans domicile âgés de 18 à 24 ans sortiraient de l'*Aide Sociale à l'Enfance*¹. Après une vie de ballottage de *Maison d'Enfants à Caractère Social* (MECS) en *Internat Educatif*, de la rue ou d'un squat à une Famille d'Accueil, on se crée facilement une carapace qui, à bien des égards, permet de se prémunir contre la confiance trahie, les manques d'amour, les blessures morales et physiques.

Cette confiance à Corot ne peut se départir d'une exigence. Accompagner ce n'est pas seulement être à l'écoute des besoins et des aspirations des jeunes, c'est aussi être en capacité de prendre de la hauteur pour tendre la main et remettre la personne sur de bons rails. Saint-Exupéry imagine la première rencontre d'un jeune de Corot avec son référent : « *Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde.* »

L'éducateur, qu'il soit ou non bénévole, ne peut que se questionner sur la signification et le sens de l'accompagnement qu'il propose : « *Qu'est-ce que signifie «apprivoiser»? dit le Petit prince. C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie 'créer des liens...'* »

François Bel-Ker
Chef de service

¹ Jean-Marc Firdion, « *Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domiciles* », INSEE, Economie et Statistique, n°391-392, octobre 2009.

I) FICHE D'IDENTITE DU SERVICE

CENTRE COROT ACCUEIL JEUNES

4, rue Corot
75016 Paris
Métro : Eglise d'Auteuil
01.45.24.54.46
01.45.20.28.30 (Fax)

Chef de service :
François Bel-Ker
fbelker.corot@orange.fr

CHIFFRES CLES 2015

182 jeunes accueillis

49,5% d'hommes
50,5% de femmes

24 348 nuitées

221 jours de durée moyenne
de séjour

Entrée

Hébergement :

- Rue, urgence : 64%
- Amis, famille : 30%
- CHRS, FJT, log. pérenne : 4%
- Autres : 2%

Activité :

- Formation : 22%
- Intérim : 2%
- Contrats : 15%
- Personnes en activité : 39%

Sortie

Hébergement :

- Rue, urgence : 7%
- Amis, famille : 32%
- CHRS, FJT, log. pérenne : 44%
- Autres : 17%

Activité :

- Formation : 12%
- Intérim : 4%
- Contrats : 39%
- Personnes en activité : 55%

MISSION

Assurer une prise en charge globale des jeunes accueillis dans leur parcours d'insertion : hébergement, emploi et formation, santé, économie, lien social.

OUVERTURE

Le lundi de 15h30 à 18h00
Le mercredi de 15h30 à 20h00
Le jeudi de 15h30 à 18h00
Le vendredi de 9h00 à 13h00

PUBLIC ACCUEILLI

Jeunes de 18 à 25 ans en grandes difficultés sociales.

Ils sont orientés exclusivement par le biais du *SIAO Insertion* sur préconisation de notre réseau francilien ou de partenaires.

CAPACITE D'ACCUEIL

- 9 places en chambres de service.
- 11 hôtels représentant 62 places.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Elle est formalisée par un contrat entre le jeune et le responsable du service. Elle comporte une solution d'hébergement en chambre d'hôtel.

Elle se concrétise :

- ✓ par un accompagnement social sous la forme d'un entretien hebdomadaire de chaque jeune avec son accueillant
- ✓ par des aides aux démarches administratives, à l'orientation et par le suivi auprès de différents partenaires,
- ✓ par une aide aux démarches sanitaires (médecins, psychologues, etc.)
- ✓ par une aide alimentaire, vestimentaire...
- ✓ par des ateliers et des activités socioculturels

et plus fondamentalement, par un accompagnement éducatif propre à les aider dans leur insertion sociale.

PARTENAIRES

SIAO Insertion, SIAO 92, PSA de Belleville, les Missions locales, Club de prévention de l'Essor, ANRS, APASO, Cultures du Cœur, CHRS Alésia, Fondation Meurice, Pierre et Lumières, FJT, CMP, AJAA, IPC, Centre Léveillé, CHRS Le Fil Rouge, l'Accueil Saint Gabriel, Urgence Jeunes, CHRS Albert 1^{er}, CHRS Pixéricourt, ACSP, La licorne, SCB, Optim emploi.

EQUIPE

L'équipe de l'Accueil Jeunes est constituée de :

- ✓ 4 salariés :
 - 1 ETP de *Chef de Service*,
 - 1 ETP d'*Adjoint au Chef de Service*,
 - 0,5 ETP de *Conseillère en Economie Sociale et Familiale*,
 - 1 ETP d'*Educateur Spécialisé*
- ✓ 26 bénévoles : 10 accueillants référents (2^{ème} accueil), 3 accueillants dédiés à la réception des jeunes (1^{er} accueil), 4 accueillants dédiés à la distribution des produits alimentation et d'hygiène, 3 personnes ressources (atelier emploi), 6 personnes dédiées à l'accueil téléphonique.

II) PRESENTATION DU SERVICE

2.1 - Mission

Le *Centre Corot* est un dispositif d'hébergement *en éclaté* avec des chambres d'hôtel et des chambres de service qui a pour mission d'accueillir des jeunes âgés de 18 à 25 ans en grande difficulté, sans domicile fixe, sur les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, et de les accompagner dans leur parcours d'insertion en leur proposant une prise en charge globale en lien avec nos partenaires.

2.2 - Les jeunes accompagnés

En 2015, le Centre Corot a accueilli **182** jeunes dont **92 femmes** et **90 hommes**. La totalité des candidatures des jeunes hébergés au Centre Corot vient de la plateforme du *SIAO* (eux-mêmes pourvus par nos partenaires et le réseau des associations de Paris et des Hauts-de-Seine).

L'âge médian est de 21,88 ans (22,07 en 2014). 56% des jeunes sont de nationalité française (61% en 2013, 72% en 2011). Sur les 44% de nationalité étrangère, 74% viennent d'Afrique et 12% d'Europe.

La durée moyenne de séjour est de 7,25 mois de prise en charge moyenne. Cette durée a augmenté en 2015 : **221 jours en moyenne** contre 197 en 2014, 190 en 2012.

2.3 - Mode de prise en charge

Les candidatures des jeunes hébergés par le Centre Corot nous sont transmises par le *SIAO Insertion* qui sert de plateforme à l'ensemble des acteurs de l'hébergement et de l'insertion professionnelle. L'ensemble des prises en charge au Centre Corot répond à trois conditions :

- être âgé entre 18 et 25 ans,
- être en situation régulière sur le territoire français,
- être suffisamment autonome pour bénéficier d'une prise en charge en chambre d'hôtel.

Chaque candidature reçue du *SIAO* est traitée dans un délai maximum de 7 jours. Le responsable du service, ou son adjoint, reçoit chaque jeune lors d'un premier entretien de présentation du fonctionnement du *Centre Corot*. Il n'est pas demandé au jeune de parler de son histoire du fait qu'il sera sans doute amené à l'évoquer dans un second temps avec son référent.

Une proposition d'hébergement en chambre d'hôtel est formulée dès ce premier entretien. En cas d'accord du jeune, un contrat est signé. Le jeune peut prendre possession de sa chambre le jour même ou le lendemain.

Le contrat stipule les conditions d'admission (âge, situation régulière, etc.), la nature des prestations fournies (entretien hebdomadaire, accompagnement social, suivi des démarches administratives et sanitaires, aide alimentaire, etc.), le montant de la participation financière (10% des ressources) et les modalités de résiliation du dit contrat.

Le suivi éducatif s'effectue au travers de la redynamisation de l'insertion sociale, du réapprentissage des gestes du quotidien, de l'accompagnement vers la réalisation des objectifs personnels et de la structuration de chaque projet particulier.

2.4 - Moyens matériels

L'*Accueil Jeunes* du *Centre Corot* a disposé en 2015 de **60 chambres d'hôtel** (dont 12 situées dans les Hauts-de-Seine) et de **7 chambres individuelles** (dont une dans les Hauts-de-Seine).

En 2015, 54 chambres sur 67 disposent d'un coin cuisine, de plaques chauffantes ou d'un four à micro-ondes (contre 25 sur 63 en 2014).

L'ensemble des chambres du centre de stabilisation (64 places) bénéficie de l'*Allocation Logement Temporaire*. Les 3 places d'urgence ne disposent pas de financement *ALT*. Les dons de particuliers, de fondations familiales ou d'entreprises, nous permettent de financer davantage de nuitées d'hôtels.

En 2015, au total, **24 348 nuitées** ont été réalisées (contre 23 051 en 2014, soit **+5,6%**).

2.5 - Réseau

Notre réseau se compose du *SIAO Insertion* de Paris ainsi que du *SIAO 92*. Ils nous orientent l'ensemble des jeunes.

La *Permanence Sociale d'Accueil (PSA) de Belleville* est prescriptrice de 23% des jeunes hébergés au Centre Corot. La *PSA* intervient, en complémentarité du suivi de notre centre, sur la domiciliation et le suivi administratif des jeunes que nous accompagnons. Les *Missions locales* sont prescriptrices de 6% des jeunes accueillis mais accompagnent 80% des jeunes dans leur dynamique d'emploi.

Les autres préconisateurs pour notre structure sont principalement des accueils de jour ou centres d'orientation tels que l'*ANRS*, des centres de prévention, des assistantes sociale de secteur (35%). Les centres d'hébergement représentent 20% des préconisateurs.

Des relais éducatifs et sociaux (*ANRS, Accueil Saint-Gabriel, etc.*), des centres d'hébergements (*Relais 18, Urgence Jeunes, Albert 1^{er}, Clair-Amitiés, etc.*), des associations intermédiaires ou entreprises d'insertion (*ACSP, La Licorne, Objectif emploi, Optim emploi, SCB Insertion, etc.*) ainsi que des professionnels du logement (*Pierre et Lumières, FJT, etc.*) et de la santé (*CMP, AJAA, IPC, Centre Léveillé, etc.*) constituent la base active de notre réseau.

2.6 - Formations

En 2015, les séances régulières d'**analyse de pratiques** ont été poursuivies. 6 matinées ont été consacrées à la relecture des suivis et des accompagnements effectués à l'Accueil Jeunes. Par groupe de 7 ou 8, durant 1h30, un animateur extérieur intervient pour faciliter les échanges autour de situations concrètes apportées par les bénévoles du service. Ces matinées ont regroupé en moyenne 14 bénévoles (sur 18 intervenant auprès des publics jeunes).

Une **formation sur le thème « Prévenir et gérer l'agressivité »** a été suivie par 16 personnes intervenant à l'Accueil Jeunes. Il s'agissait d'identifier les facteurs qui favorisent l'agressivité et de comprendre les comportements et attitudes « à éviter » ou « à adopter » face à ces situations. Cette formation a permis de réfléchir sur son propre comportement pour adopter des conduites sécurisantes et éviter l'enclenchement ou l'escalade de l'agressivité.

III. DE L'HEBERGEMENT AU LOGEMENT

3.1 - Réseau et partenariat

Le logement par le SIAO 75

Tout comme l'année précédente, chaque membre de l'équipe a participé aux commissions organisées par le *SIAO Insertion*. Ces dernières présentent l'avantage de nous permettre de mieux apprécier ce

qui est attendu par le SIAO dans la fiche d'évaluation, de connaître l'équipe de coordinateurs, mais aussi, une meilleure connaissance des structures existantes et un échange avec les partenaires sociaux présents.

A noter que le SIAO a mis en place un nouvel outil qui répertorie toutes structures d'hébergement de la ville de Paris.

Le logement par le SIAO 92

On constate que les demandes d'hébergement effectuées auprès du SIAO 92 sont traitées rapidement et avec des orientations vers des structures conformes à nos attentes. Nous les sollicitons peu en sortie car bien souvent les jeunes obtiennent des emplois à Paris et expriment le souhait d'y rester.

Nous regrettons que la mise en place du SIAO se traduise par des liens relativement virtuels avec les structures d'hébergement.

3.2 - Evolution des entrées et des sorties 2013/2014/2015

	2013		2014		2015	
	A l'entrée	A la sortie	A l'entrée	A la sortie	A l'entrée	A la sortie
Rue	18%	--	15%	--	20%	3%
CHU / Hôtel 115	44%	7%	39%	6%	44%	4%
Amis + co-location	23%	25%	26%	20%	24%	22%
Famille	5%	9%	8%	15%	6%	10%
CHRS + Stabilisation	2%	19%	3%	24%	4%	20%
FJT + Résidence sociale	--	18%	1%	20%	--	19%
Studio	--	3%	--	6%	--	5%
Autres	8%	19%	8%	9%	2%	17%
Total	100 %					

Progression vers le logement

Les chiffres d'évolution vers le logement sont sensiblement similaires à l'année 2014. 64% des jeunes viennent de l'urgence et 30% de chez leur famille ou amis.

A la sortie, 20% partent en CHRS (souvent ayant besoin d'un lieu plus contenant) et 24% en Résidence sociale, F.J.T ou studio.

Notre difficulté principale est le manque de places en CHRS. Ainsi, les délais de prise en charge des jeunes s'allongent. Le délai d'attente entre une demande de CHRS au SIAO et une sortie effective peut atteindre 9 mois... Ce qui est inadapté si nous prenons en compte qu'en quelques semaines d'attente, la situation des jeunes évolue très rapidement (et peut se dégrader très rapidement aussi).

De plus, cela a un impact négatif chez les jeunes que nous hébergeons. En effet, on constate plus de refus à des propositions d'entrée en CHRS. Les motifs de refus sont souvent liés aux locaux des C.H.R.S (chambre partagée) et à leurs règles de fonctionnement. Les jeunes se voyant préférer des solutions d'hébergement précaires plutôt que d'avoir des contraintes en lien avec l'hébergement.

A titre d'exemple, nous avons des jeunes que nous avons soutenus de nombreux mois, voire plus d'une année qui mettent en échec la proposition d'hébergement qui leur est faite.

Dès lors, on s'aperçoit que certains jeunes restent au centre Corot jusqu'à ce qu'une proposition d'hébergement soit faite. Cela doit interroger nos pratiques : « comment pouvons-nous préparer au mieux la sortie des jeunes vers un hébergement qui peut être différent du nôtre sur le rapport à l'autonomie, à l'accompagnement et sur la qualité d'accueil ? ».

Afin de palier à ces délais, nous systématisons des demandes d'hébergements auprès du SIAO dès cinq mois d'accompagnement au centre, mais cela reste encore insatisfaisant en termes de solutions apportées.

Par ailleurs, les jeunes en emploi durable peuvent entrer plus rapidement en Foyer de Jeunes Travailleurs via la *DRIHL de Paris* ou des places en Résidence Sociale via le SIAO. Des contacts réguliers avec l'unité de logement de la *DRIHL* permettent de consolider un partenariat implicite.

Témoignage sur la situation de Fiona

Fiona est née le 1996 en Roumanie, sa famille vit dans un camp à Villeneuve Saint Georges depuis une dizaine d'années. Suite à un conflit dont elle a été victime au sein du camp, elle a été placée sous protection judiciaire et mise à l'abri.

La P.J.J nous l'oriente en décembre 2014, pour une prise en charge par notre centre en chambre d'hôtel. Sortant de son camp de « roms » depuis peu de temps, il a fallu l'aider à se resocialiser et à dépasser toutes ses peurs causées par l'emprise du chef de camp sur elle.

Elle était prise dans un choix problématique pour elle : retourner dans son camp pour retrouver sa famille (surtout sa mère martyrisée par son père) et essayer de s'en sortir et de se reconstruire.

Malgré ce contexte difficile, Fiona a su faire face à ses difficultés, elle s'est inscrite dans un pôle de projet professionnel où elle a bénéficié notamment d'une mise à niveau en français. Après une longue période d'apprivoisement, une confiance s'est établie et petit à petit, également grâce à un emploi chez « Zara », elle a pu prendre de l'indépendance, s'assumer doucement tout en gardant le contact avec sa mère. Depuis le 7 avril 2015, elle a signé un CDI chez Zara en tant que vendeuse. C'est un contrat à temps complet, elle est rémunérée environ 1200€ net par mois.

Fragilisée en arrivant, elle avait besoin d'être écoutée et comprise. Fiona a beaucoup évolué depuis son arrivée au centre Corot. En novembre 2015, elle a pu intégrer une résidence sociale. Très heureuse, elle est revenue nous remercier individuellement.

IV. PROGRESSION VERS L'INSERTION

A leur arrivée au centre Corot, 39% des jeunes sont en activité. A la sortie, le nombre de jeunes en activité passe à **55%**.

Il est intéressant d'étudier les évolutions du public au sein des situations d'emploi.

4.1 - Evolution de la situation professionnelle

	2013		2014		2015	
	A l'entrée	A la sortie	A l'entrée	A la sortie	A l'entrée	A la sortie
Formation	13%	8%	22%	10%	22%	12%
Intérim	8%	2%	4%	5%	2%	4%
Contrats aidés	1%	4%	5%	14%	7%	10%
CDD	9%	10%	7%	15%	4%	14%
CDI	12%	20%	5%	14%	4%	15%
Personnes en activité	43%	44%	43%	58%	39%	55%

A travers ce tableau, nous pouvons voir qu'il y a deux fois moins de jeunes en formation à la sortie ; contre trois ou quatre fois plus ayant obtenu un CDI ou CDD.
Plus de la moitié des jeunes (55%) quitte Corot en étant en activité.

- A l'entrée, 22% sont inscrits dans des formations dont 5% en formation linguistique, 5% en école de la seconde chance et 7% en plateforme de mobilisation.
- En sortie, les jeunes ayant un travail gagnent en moyenne 753€ (contre 485€ à l'entrée).

4.2 - De la formation au travail

Concernant leur niveau d'étude, 11% des jeunes ont un niveau inférieur ou égal au collège, 34% ont un niveau CAP/BEP, 21% lycée, 30% niveau bac et 4% sont en études supérieures.

A la sortie, **55%** sont en activité professionnelle. L'intérim double même s'il reste minime, les CDD et les CDI ont une progression significative. Nous pouvons noter que cette progression est significative : au cours de leur passage à Corot les jeunes consolident et renforcent leur parcours professionnel.

80% des jeunes sont déjà inscrits à la *Mission locale* avant leur arrivée à Corot. L'accompagnement vers l'insertion professionnelle est donc souvent l'objet d'un travail de réseau entre la *Mission Locale* et le Centre Corot. Cela nous permet à la fois d'avoir un double regard sur la dynamique de recherche du jeune, sur son sérieux et son implication, et à la fois d'effectuer un travail complémentaire sur l'accompagnement vers l'emploi.

Le *CIEJ* est également un autre partenaire avec lequel nous travaillons. Nous y envoyons souvent des jeunes ayant besoin d'un suivi plus cadré.

4.3 - L'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique est très importante pour les jeunes loin de l'emploi. En effet, des associations intermédiaires et des entreprises d'insertion peuvent permettre à ces jeunes plus éloignés du marché de l'emploi de commencer (ou de renouer) avec le monde du travail. Depuis deux ans, l'Accueil Jeunes travaille davantage avec elles (ACSP, La Licorne, Colombus, SCB, etc.). Des liens et donc des partenariats ont été tissés entre les professionnels, ce qui nous permet d'être informé rapidement lorsqu'une place se libère. Plusieurs jeunes ont su saisir cette opportunité et petit à petit nous les avons vus évoluer professionnellement et construire ainsi un projet stable.

Témoignage sur la situation d'Antoine

Après deux périodes d'incarcération assez longues, Antoine tente de retrouver un équilibre notamment par la recherche d'un emploi. Nous l'orientons à l'ACSP où il va pouvoir dans un premier temps, par de petites missions, reprendre un rythme. Sérieux et efficace, il obtient de plus en plus d'heures, jusqu'à avoir des semaines à temps plein. Ces missions lui ont permis de postuler et d'être recruté dans une société qui demandait de l'expérience. Il a aujourd'hui un contrat de 35h pour 24 mois, dans un domaine qui lui plaît.

4.4 - L'atelier emploi

Tous les jeudis matins un atelier emploi est proposé aux jeunes, il est animé par une bénévole et un salarié. Cet atelier est l'occasion de faire un point sur le projet du jeune et de réaliser dans un premier temps leur CV. Il faut en général, une séance. Si les jeunes ont eu la possibilité de le faire avant, nous passons directement à la rédaction de la lettre de motivation, recherche d'offres en ligne ou encore simulation d'entretien d'embauche. En effet, il est important pour ces jeunes de travailler

l'expression orale que cela soit dans les conversations téléphoniques ou en face à face (articulation, réponses claires, sens des mots, vocabulaire etc.). Les attitudes et comportements à avoir lors d'un entretien sont aussi travaillés.

D'autre part, l'atelier se fait en petit nombre, ce qui permet un véritable suivi personnalisé. L'Atelier Emploi sert également à accompagner et soutenir le jeune dans sa recherche. Bien souvent, les jeunes se contentent d'aller déposer des CV à droite à gauche sans relancer l'employeur ou sans même noter le nom et l'adresse de l'endroit où ils ont déposé leur candidature. Les conseils sont donc importants. Des outils-pratiques tel qu'un tableau « recherche emploi » ou un « agenda » ont été mis en place pour les aider à s'organiser et à cibler leurs recherches. Le but est que le jeune se sente suivi et soutenu dans ses démarches.

Pour que l'atelier soit profitable, il faut que le jeune vienne au moins trois fois. Une des difficultés que nous avons pu repérer est l'investissement dans une dynamique de recherche sur le long terme.

Témoignage de Marie-Noëlle, bénévole à l'atelier emploi

L'atelier emploi a lieu le jeudi matin de 10h à 12h30. Chaque séance est différente. Pas d'ennui. Les jeunes changent, leurs demandes, leurs attentes aussi.

Tout se passe dans une atmosphère détendue et sympathique. Ceux qui n'ont pas pris leur petit déjeuner peuvent le prendre en arrivant afin d'être en forme et de pouvoir se concentrer dans leurs recherches soit d'un travail soit d'une formation.

Certains viennent sans CV, sans savoir ce qu'est un ordinateur, sans savoir écrire en français. D'autres sont capables de se débrouiller tout seuls mais ont besoin d'une aide pour la formulation de leur CV et de leur lettre de motivation et pour trouver les offres d'emploi qui conviennent à leurs souhaits. Durant ces séances, on travaille aussi la présentation, et l'expression orale, afin de mettre toutes les chances de leur côté, le jour où ils se rendront à un entretien d'embauche.

Les jeunes font preuve de dynamisme. Quand ils se rendent compte qu'il faut venir à plusieurs séances, ils sont un peu moins dynamiques. Certains avaient imaginé qu'il suffisait de postuler pour avoir un poste. C'est là qu'il faut les encourager, leur rappeler qu'on les attend la semaine prochaine, qu'étant donné la conjoncture actuelle, il est normal de ne pas trouver un poste du premier coup. Il faudra les accompagner dans leur travail de recherche, les aider et leur montrer tout ce qu'il y a de positif dans leur personnalité et dans ce qu'ils ont fait dans les années précédentes.

Pour ceux qui le désirent, l'atelier est suivi d'un déjeuner.

4.5 - L'atelier de soutien en Français

Le besoin de mettre en place un atelier de français avait été repéré depuis plusieurs mois. Ce projet a pu se concrétiser en septembre 2015. L'arrivée d'une nouvelle bénévole, institutrice à la retraite, a été l'occasion de démarrer des cours d'alphabétisation, avec un salarié formé en Français langue étrangère (FLE). L'atelier a lieu une fois par semaine pendant une heure et demie. Pour que cela soit efficace, nous travaillons seulement 2 ou 3 jeunes.

Nous avons mis en place une fiche pour évaluer le niveau du jeune à l'entrée et à la sortie. Cela nous donnera un aperçu du nombre de séances nécessaires pour avoir des résultats positifs. Même si nous sommes bien conscients qu'une heure et demie de cours de français par semaine ne sont pas suffisantes pour progresser rapidement. Nous verrons par la suite s'il nous est possible d'augmenter le volume horaire.

A l'arrivée, les jeunes présents peuvent avoir différents niveaux :

- soit analphabète : ne savent ni lire, ni écrire et ne savent que très peu parler français ;
- soit débutant en lecture, écriture (B-A = BA) mais maîtrisant la langue française ;
- soit ayant déjà un petit niveau mais ayant des difficultés de compréhension.

Les séances ont pour objectifs :

- **pour les débutants** : cours d’alphabétisation avec en priorité la découverte de l’alphabet, apprentissage de la lecture avec une méthode globale au départ puis syllabique, apprentissage de l’écriture (passage de l’écriture d’imprimerie à l’écriture cursive) et à l’oral découverte et mémorisation de mots de vocabulaire appartenant au langage courant de la vie quotidienne.
- **remettre à niveau** le français tant sur le plan de l’écrit par des exercices simples (orthographe, grammaire, conjugaison) et de l’oral (vocabulaire, lecture de petites histoires)

Les premiers résultats sont encourageants à condition que le jeune fasse preuve de ponctualité, de régularité et de motivation.

Les rapports avec le jeune sont basés sur l’échange et la confiance. Un lien s’installe ensuite assez facilement et nous voyons que cela peut être important dans la motivation d’apprentissage du jeune.

Le fait de travailler en équipe de 2 « enseignants » est très enrichissant et permet de pouvoir échanger, préparer les cours ensemble et prendre en charge, l’un ou l’autre des élèves.

Témoignage de Nanoue, bénévole à l’atelier français

Amadou, jeune sénégalais de 22 ans, a intégré le cours d’atelier de français en octobre 2015.

Il connaissait vaguement les lettres de l’alphabet, savait juste écrire son nom en lettres d’imprimerie. Au début, la communication s’est avérée difficile car j’avais la sensation qu’il ne comprenait rien de ce que je pouvais lui dire, son regard était difficile à capter, sa concentration encore plus.

Au bout de quelques séances laborieuses, voire décourageantes (il n’était jamais à l’heure, il baillait constamment, il perdait ses affaires), un premier déclic s’est produit lorsqu’il a été capable d’écrire en liant ses lettres. L’installation d’un tableau mural y a beaucoup contribué et lui a permis de réaliser qu’il était capable d’écrire en cursive.

A partir de là, son comportement a changé : plus de ponctualité dans ses rendez-vous hebdomadaires, une meilleure communication et enfin des progrès réels tant dans son apprentissage de la lecture que de l’écriture.

Actuellement, il est capable de déchiffrer un mot inconnu, il a compris qu’il y avait un ordre dans une phrase mais n’est pas encore capable de remettre les mots dans l’ordre (par manque de vocabulaire). Et le plus important à mon sens est la confiance instaurée, la fierté qu’il a à la fin d’un cours qui lui donne envie de revenir car il a compris combien c’était important pour lui de savoir lire et écrire.

V. INFORMATION ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

5.1 - Documents administratifs

Une personne accueillie au centre Corot doit avoir, en quittant le centre, tous ses documents administratifs. Aussi, nous accompagnons tous les jeunes qui le désirent dans l’accomplissement de leurs démarches.

Le numéro de demandeur de logement social

Il est très simple à obtenir et peut se faire dans n’importe quelle mairie. Ce numéro d’inscription est souvent obligatoire pour les demandes d’hébergement, notamment les résidences sociales et les Foyers de Jeunes Travailleurs.

Déclaration d’impôt

Comme chaque année, nous aidons les jeunes à compléter leur déclaration de revenus. Notre travail est de leur faire comprendre l’importance d’avoir leur avis de non-imposition. C’est un document qui est demandé dans la plupart des démarches administratives à faire.

5.2 - Action éducative pour aider à la gestion du budget et des dettes

Mettre en place une aide éducative budgétaire, ne peut se faire qu'à la demande de la personne accueillie. Il faut qu'elle adhère à l'accompagnement, au risque de démarrer des démarches administratives qui sont longues et qui n'aboutiront pas. Une certaine lourdeur administrative peut les décourager. C'est un indice important qui nous permet de déceler l'autonomie de la personne et/ou une certaine volonté de s'en sortir.

Les dettes sont en majorité des dettes de transport. Cette année, un seul dossier de surendettement a été constitué qui a abouti à un moratoire d'une durée de deux ans.

Quelques remises gracieuses ont été accordées aux jeunes, notamment par la diminution des frais de majoration. Elles ont abouti car les jeunes demandeurs de cette aide avaient des ressources pour s'affranchir de leurs dettes.

D'autres jeunes sans ressources sont désireux d'avoir un état du montant de leurs dettes afin de savoir où ils en sont.

VI. ANIMATION

6.1 - Les sorties : régularité et objectifs

L'animation est, avant toute chose, un support qui vient participer au suivi général du jeune. C'est un moyen pour pouvoir créer ou approfondir des relations entre les jeunes et les accueillants et les jeunes entre eux. Ce sont souvent des sorties avec un nombre restreint de jeunes, permettant d'allier des activités de loisirs à un véritable travail éducatif. En effet, ce moyen permet de découvrir les jeunes « autrement » grâce au contexte moins formel.

Durant l'année 2015, 11 sorties ont été organisées et 105 jeunes y ont participé. Dix sorties ont eu lieu en soirée ou en après-midi dans Paris et nous sommes partis une journée en province.

De façon générale, deux professionnels encadrent ces sorties : CESF et éducateur spécialisé. Cela permet de rejoindre l'ensemble des jeunes dans leurs problématiques et de poursuivre leur accompagnement à travers la sortie. Au cours de l'année 2015, une stagiaire éducatrice spécialisée a pu par sa présence et son implication étayer et renforcer ce travail d'accompagnement.

6.2 - Les sorties en soirée

Les sorties en soirée à Paris sont des moments pour vivre dans « sa ville » en profitant de l'offre culturelle existante, donner accès aux jeunes à des événements où ils n'iraient pas forcément par eux-mêmes (théâtre, musée...). Le but étant à la fois de leur faire découvrir des « univers » pour qu'un jour ils y aillent seuls.

Ces sorties sont aussi l'occasion pour eux d'approcher des quartiers dans lesquels ils ne sont jamais allés, ou de voir des monuments célèbres, rues, bâtiments : finalement connaître la capitale autrement que par les stations de métro.

De plus, pour les musées et visites de quartiers nous essayons qu'un guide soit toujours présent pour donner des explications, des anecdotes, relater l'Histoire...

En 2015 : visite du musée d'Orsay, des passages couverts, du parc floral, un concert Basque, une pièce de théâtre, un spectacle...

6.3 - Les sorties en journée

Les sorties-journée, sont l'occasion pour les jeunes de s'évader et de décompresser du stress parisien pendant 24h en les sortant de la réalité de leur quotidien et du poids de leurs difficultés. Cela permet également de faciliter les échanges, de créer une dynamique de groupe et de réaliser un travail éducatif personnalisé.

Été 2015 : avec l'arrivée de beaucoup de nouveaux début juillet, et les autres jeunes travaillant en semaine, nous n'avons pas réussi à créer un groupe suffisant pour permettre de partir nombreux et plusieurs fois. Néanmoins, nous sommes allés découvrir la ville d'Orléans et ses environs au cours d'une journée avec deux jeunes filles. Elles ont pu profiter de cette journée de découverte, entre ballade dans le quartier historique, visite du musée de Jeanne d'Arc, pique-nique et baignade sur l'île Charlemagne, farniente en terrasse de café sur la place centrale... Ces deux jeunes filles ont pu exprimer combien cela leur avait fait du bien de « partir en vacances pendant un jour », et d' « oublier les soucis au moins quelques heures » ! En petit groupe, nous avons pu tisser des liens forts et avoir des discussions profondes avec elles. Ne se connaissant pas avant le départ, ces deux jeunes sont aujourd'hui toujours en lien et s'appellent régulièrement pour prendre des nouvelles.

Nous avons également créé un partenariat avec les *Apprentis d'Auteuil* afin que les jeunes de nos deux centres se rencontrent par le biais d'un événement sportif :

Le jeudi 16 juillet a été organisé en collaboration avec les Apprentis d'Auteuil une après-midi football suivie d'un barbecue. Ce fut un moment très agréable avec dix jeunes. Le match a duré environ une heure. Les jeunes « fou de foot » se sont beaucoup investis avec un bon esprit d'équipe. Lors de la préparation du barbecue et du repas une bonne ambiance a permis d'ouvrir plusieurs sujets de discussions (musique, sport, emploi, sorties etc.) où chacun a pu prendre la parole. Tous ont pu exprimer qu'ils aimeraient que cela soit une activité régulière.

6.4 - Les repas au *Petit Corot*

Une fois par semaine, trois à dix jeunes se rassemblent pour préparer et partager un repas convivial accompagné par deux salariés de l'association et régulièrement par un bénévole. Ces repas sont l'occasion pour les jeunes de manger un plat équilibré et chaud, ce qui pour beaucoup est la seule occasion de la semaine, faute de possibilité de cuisiner à l'hôtel. De plus, pour les jeunes isolés c'est une opportunité pour rencontrer d'autres jeunes de leur âge et pour échanger ensemble. Souvent, les thèmes ou événements abordés tournent autour de l'Histoire, le sport, la culture, la politique, la religion, la musique, le cinéma ou encore des faits de société...

VII. PRISE EN CHARGE DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ

Dans la perspective de promouvoir un accompagnement favorable aux questions sanitaires, nous nous devons de mieux comprendre les jeunes accueillis afin de mieux agir. Sachant, d'une part, que c'est un public difficile à toucher par les messages de prévention, et, que d'autre part, ils ont en majorité, une réelle méconnaissance du réseau sanitaire, il s'agit de nous positionner en partie comme des relayers de l'information. La difficulté est de les amener à faire émerger des problématiques d'ordre médical tout en prenant en compte le manque d'autonomie de nombre d'entre eux par rapport à ce qui relève de la santé.

Notre volonté d'axer une partie importante de l'accompagnement des jeunes accueillis autour des problématiques de santé, nous amène à développer une réflexion sur des déterminants généraux et singuliers de la santé. Parmi ceux-ci, nous sommes vigilants à :

- La recherche de l'identité,
- La possibilité d'affronter les difficultés et de trouver des solutions,
- La recherche de l'équilibre,
- Le soin du corps,
- La capacité à définir son bien-être physique et psychique,
- L'environnement social,
- Les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelle,
- La singularité du vécu et de l'histoire de la personne.

L'objectif est en premier lieu d'éviter un report des soins voire un renoncement aux soins, situation plutôt courante, et, en second lieu, de rendre les jeunes accueillis acteurs de leur santé. Un accompagnement dans ce sens générera pour certains un déplacement de la préoccupation et de la responsabilité entre eux et la personne référente sur laquelle ils cherchent à s'étayer.

Nous poursuivons notre travail avec différents partenaires (EPOC, IPC, Centre Léveillé ou encore Espace Santé Jeunes de Vanves) et avons développé de nouveaux partenariats. Ainsi, l'Espace Santé Jeunes Guy Môquet, qui permet aux jeunes accueillis d'avoir un suivi de santé global s'inscrivant dans un véritable parcours de soins, le Centre de santé de la Croix Rouge à Boulogne et le Centre Elio Habib de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants).

5% des filles suivies au cours de l'année 2015 étaient enceintes. A la compréhension des enjeux psychiques évidemment complexes pour certaines jeunes filles, nous devons aussi rajouter la difficulté d'être pris dans une temporalité d'urgence ; en effet, l'accompagnement de ces jeunes filles suppose rapidement de mettre en place un suivi médical, de trouver une place en centre maternel et d'effectuer de nouvelles démarches administratives.

Témoignage de Josette, bénévole-référente de jeunes

J'ai fait la connaissance de Nicole en mars 2015. Agée de 18 ans, elle avait été ballotée toute sa vie entre une mère rejetante, malade (surtout mentalement), un père peu présent qui l'avait mise à la porte de chez lui à l'âge de 12 ans et une grand-mère maltraitante. Elle a ainsi été placée pendant quelques années en foyer et en centre d'urgence avant d'arriver au Centre Corot.

Dès les premiers temps de notre rencontre, j'ai pu mesurer le besoin de Nicole d'être reconnue et soutenue : sa demande d'étayage était manifeste et l'est d'ailleurs toujours autant.

Il a d'abord fallu la pousser à s'occuper de ses papiers, perdus, dispersés, comme sa carte vitale qui était chez sa mère, à laquelle elle refuse de parler. Voyant qu'elle ne ferait aucune démarche seule quant à ses problèmes bancaires, je l'ai accompagnée à la banque pour qu'elle accepte d'aller demander l'état de son compte. Nous avons aussi appris qu'elle avait une reconnaissance de handicap, élément très important dont elle n'avait pas vraiment connaissance. Ainsi, il a fallu l'accompagner pour transférer son dossier à Paris et renouveler sa Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Nicole connaît ses limites quant à son insertion professionnelle ; son désir est d'être fleuriste mais il y aura d'autres étapes avant la concrétisation de son objectif.

La connaissant mieux, j'ai vite constaté qu'il fallait affronter chaque problème sans en ajouter d'autres à chaque rendez-vous. A chaque entretien, elle a une idée fixe qu'il faut connaître avant de demander quoi que ce soit d'autre : sa santé, ses problèmes de déplacement, les gens qu'elle rencontre... Ses idées fixes l'empêchent d'appréhender autre chose. Un objectif défini se révèle souvent difficile à concrétiser à court terme dans la mesure où elle a « oublié » ou a eu un empêchement

Elle est incapable de tenir propre et rangée sa chambre d'hôtel, nous devons l'aider à mieux gérer cette réelle difficulté du quotidien.

Elle a besoin de temps de solitude dans sa chambre mais aussi de périodes plus dynamiques avec « ses amis du moment » ; elle parle beaucoup avec tout le monde et aime capter l'attention d'autrui. Si elle n'est pas reçue presque immédiatement, elle s'agite, fait du bruit et vient me relancer. Elle n'a aucune patience mais arrive à gérer son impatience tant bien que mal.

Je m'adapte donc au fil des semaines à obtenir de courts moments pour capter son attention dans une direction précise en fonction de ce que je souhaite obtenir dans la perspective de l'aider et de la soutenir au mieux. Par moments, elle me semble lucide et concentrée mais sa situation de handicap l'empêche de se ressaisir de façon suivie.

Je m'efforce à chaque entretien de l'amener petit à petit à se restructurer. Globalement, Nicole est une personne attachante et désireuse de faire plaisir à ceux qui s'occupent d'elle ; elle a besoin d'un suivi très étayant.

OBJECTIFS et PERSPECTIVES 2016

- *Permettre que chaque lieu d'hébergement puisse disposer d'un four à micro-ondes, d'une plaque de cuisson ou d'un **véritable coin cuisine**.*
- *Renforcer les rencontres des **partenaires hébergement** en se rendant dans leur structure ou en organisant des réunions au centre Corot.*
- ***Faire évoluer le logiciel du Centre Corot** pour se mettre en conformité avec les exigences législatives et les besoins actuels du suivi des jeunes.*
- *Renforcer le **suivi hebdomadaire des démarches administratives** pour que la plupart des jeunes puissent partir du Centre Corot avec une **protection sociale**, une **demande de logement** en cours, une **fiche IAE** (insertion par l'activité économique) et une **déclaration d'impôts** à jour.*
- *Renforcer notre pôle d'**insertion par l'activité économique** et, développer et faire vivre des partenariats.*
- ***Recruter un nouveau salarié** pour permettre un renforcement de nos missions par une approche qualitative plus importante : développer les visites d'hôtels, renforcer les pôles hébergements et insertion, permettre le développement des ateliers, etc...*
- ***Mettre à jour notre projet de service** au regard du nouveau projet associatif 2014-2019*
- *Définir des indicateurs pour réaliser une **évaluation interne**.*

Le Centre Gutenberg - Rapport d'activité 2015

Ouvert le 1^{er} décembre 2008, le Centre Gutenberg comprend 31 chambres individuelles meublées, équipées d'un coin cuisine et d'une salle de bain. Une autonomie pour la préparation des repas et l'entretien de la chambre est demandée.

Le Centre Gutenberg a pour objectifs :

- de **favoriser l'intégration sociale et professionnelle** de personnes, femmes et hommes en difficulté, âgées de 18 à 25 ans en leur proposant un hébergement et un accompagnement social global,
- d'**aider à l'élaboration de projet(s)** et à leur réalisation progressive en prenant en compte l'organisation de la vie quotidienne,
- de **faciliter l'accès aux droits**, santé, droits administratifs, juridiques et civiques, à la formation, à l'emploi, à la culture et aux loisirs, au logement.

ACTIVITE 2015 - INTRODUCTION - Pour l'écriture d'une nouvelle page de vie

En 2015, **66** jeunes femmes et hommes ont été accueillis, âgés de 20 à 22 ans pour **64 %** d'entre eux, ce qui représente une augmentation de l'âge moyen par rapport à 2014.

Même si, pour une majorité, une activité professionnelle ou une formation encadre leurs journées et leur alloue un minimum de ressources pour vivre, il n'en reste pas moins que les histoires de vie sont chaotiques, ponctuées de ruptures et de répétitions. L'accompagnement social se situe là dans cet espace-temps d'accueil où la **présence**, l'écoute, le « faire avec », donnent un nouveau rythme et tentent d'apaiser ces histoires fragiles.

Le Centre Gutenberg s'est doté de procédures de **contractualisation individualisée** par le contrat d'accueil et de séjour pour fixer et évaluer des objectifs personnels - emploi, formation santé, gestion financière, culture - et construire des orientations adaptées. Le droit de la personne et sa dignité sont déclinés dans toutes les actions et affirmés dans le Projet d'établissement en continuité du Projet Associatif.

L'hébergement se fait en chambre individuelle, mais savoir occuper une chambre, c'est aussi pouvoir habiter son corps, ce qui n'est pas toujours facile : être accompagné(e) physiquement dans cet apprentissage peut donner cette assurance chancelante. « *Habiter, c'est mettre de soi dans son logement.* » (J.FURTOS)

Le lien social est développé et encouragé par des activités collectives et par la mise à disposition d'un lieu de vie commun agréable (la Tisanerie, selon l'esprit du Projet) pour un temps de **vivre ensemble**.

L'année 2015 s'est conclue avec la volonté de poursuivre l'**évaluation** des actions entreprises et de se projeter dans l'avenir au travers du Projet d'établissement 2015/2019. C'est l'ambition de l'équipe du Centre, qui, au-delà des enjeux éducatifs, financiers, politiques et autres, œuvre pour faire de son travail un **repère dans une vie et innover** sans cesse.

Ainsi, la fin de l'année 2015 fut le temps d'ouverture de **4 chambres extérieures** au Centre Gutenberg pour proposer un outil d'évaluation de l'autonomie, toujours œuvrer pour l'accueil de jeunes en précarité de logement et s'inscrire résolument dans les politiques publiques du logement. Les premiers résidents y ont emménagé mi-novembre 2015, avec l'objectif de franchir une nouvelle étape vers le logement pérenne.

Laurent HENLE, Directeur

Partie I : Le Centre d'Hébergement, son fonctionnement

1° Admission :

L'orientation vers le Centre Gutenberg est gérée par le **SIAO Insertion 75**, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, confirmé par la Loi ALLUR de mars 2014 afin de permettre à chaque personne en demande d'hébergement de pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée et continue. Ainsi, chaque vacance de place est signalée au SIAO 75, qui transmet une fiche de liaison. Un rendez-vous d'évaluation et de présentation est organisé. Une réponse motivée est donnée à chaque demande.

2° Documents de fonctionnement :

Le **Règlement de Fonctionnement** (Art. L 311-7 du CASF) : Est le reflet des conditions d'accueil et de prise en charge en tenant compte des impératifs de sécurité, de l'orientation, des choix pédagogiques et des droits de l'usager au sens de la Loi 2002-2. Élaboré en Novembre 2008 pour fixer un fonctionnement de la structure, il a été réactualisé en 2013.

Le **Contrat d'accueil** : (1 mois) Est le premier document d'accompagnement notifié à l'article 3 de la **Charte de la personne accueillie** établi par l'arrêté ministériel du 8.09.2003 pour le droit à l'information et répond au guide des bonnes pratiques ANESM pour les droits des personnes hébergées.

Le **Contrat de Séjour** (Art. L 311-7 du CASF) : Est le document qui contient les traces écrites du projet élaboré avec la personne. Il traduit des « axes » de travail socio-éducatif en lien avec une réalité vécue. Sa durée varie de 1 à 6 mois selon les échéances : fin de formation ou de contrat, situation administrative, hospitalisation...

Le **Livret d'accueil** (Art. L 311-4 du CASF) : Contient les informations pratiques nécessaires à la vie dans l'institution. Est remis au moment de l'admission.

Les **questionnaires de satisfaction** (Art L 311-6 du CASF) : Deux questionnaires sont distribués dans le cadre de l'évaluation des prestations ; l'un concernant la période du Contrat d'accueil, (arrivée) l'autre sur l'ensemble de la prise en charge socio-éducative (sortie).

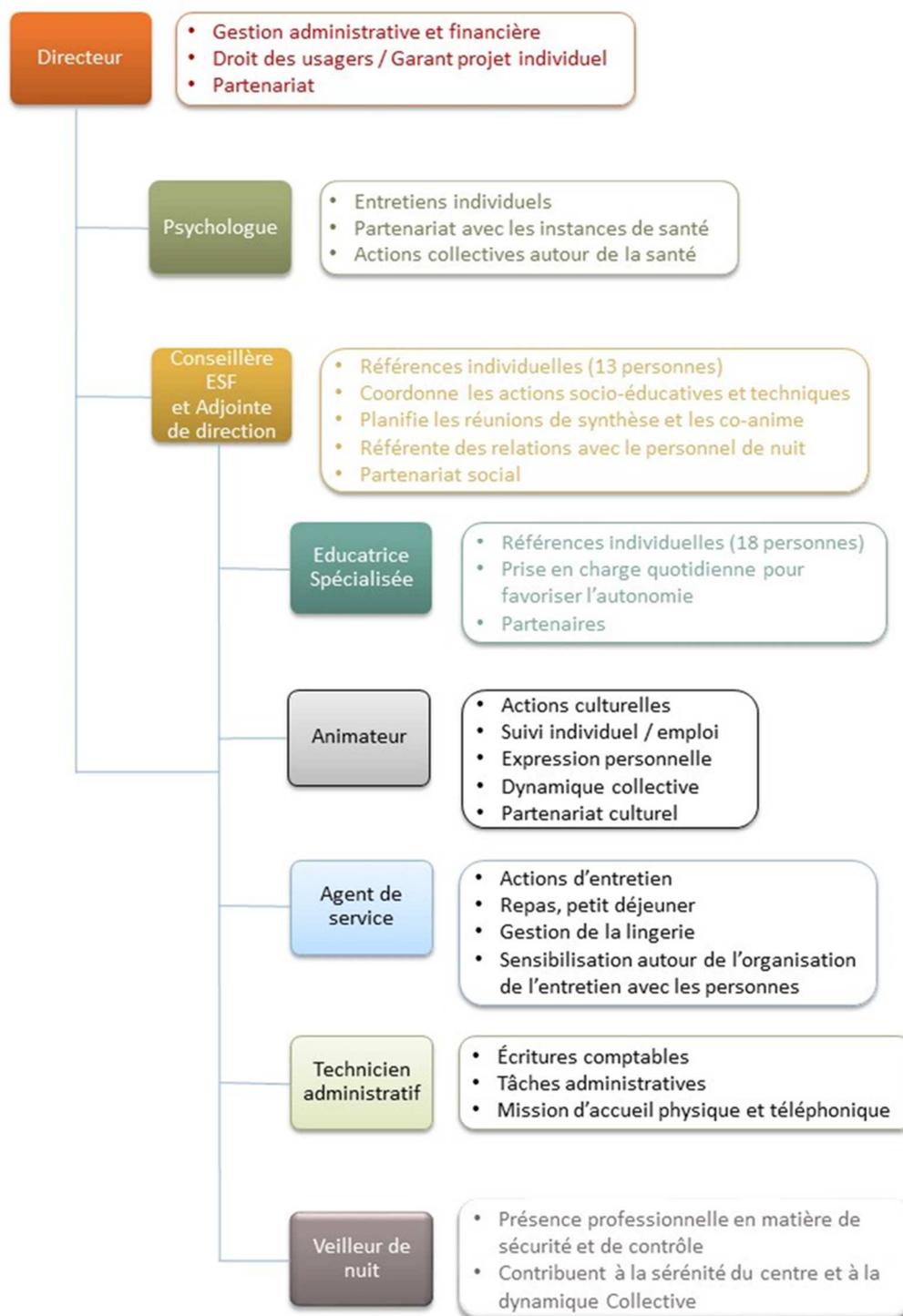
3° Prise en charge :

Durant l'accueil au Centre, la personne est **accompagnée individuellement** par une référente éducative. Cette dernière l'accompagne dans l'élaboration d'un projet individuel d'insertion, en tenant compte des attentes et d'éventuelles difficultés personnelles et professionnelles. Des accompagnements extérieurs sont possibles, selon la nature des démarches. Ces entretiens hebdomadaires sont indispensables et obligatoires.

Le projet d'accueil du Centre Gutenberg inclut également des **temps collectifs** sous forme : d'ateliers d'insertion, d'ateliers créatifs (Web Médias, créations manuelles, cuisine...) de réunions et de sorties.

Avant la fin du Contrat de séjour, un **bilan** est réalisé avec la personne accueillie et la référente. Un écrit est demandé au jeune pour évoquer ses objectifs futurs. Un temps de réflexion en équipe pluridisciplinaire, **la réunion de synthèse**, permet d'évaluer la situation au regard des objectifs fixés.

4° L'équipe :



Chaque professionnel présent est engagé dans :

- la participation à l'élaboration du Projet d'Etablissement,
- l'accueil chaleureux des personnes
- la participation à l'évaluation des actions menées
- la dynamique de proposition pour les améliorations attendues.

La formation :

- Génogrammes : construction et analyse, niveau 1,
- Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences,
- Gestion de la violence.

Partie II : Données chiffrées 2015

	Tranche âge	Activité	Ressources
2015	20/22 ans : 64 %	Sans activité : 18 % Mobilisation : 27 % CDD/CDI : 33 %	Sous le seuil de pauvreté : 79 %
2014	18/20 ans : 80 %	Sans activité : 6 % Mobilisation : 21 % CDD/CDI : 40 %	75 %

On constate que la tranche d'âge majoritaire, **64 %** de 20 à 22 ans a augmenté, ce qui peut signifier davantage de ruptures dans le parcours professionnel et/ou résidentiel.

79 % d'entre eux vivaient avec des revenus se situant **sous le seuil de pauvreté** (selon le seuil utilisé, entre 814 et 977 Euros, (Observatoire des Inégalités, octobre 2013) en intégrant le Centre, dont **39 %** entre 351 et 650 Euros et **18 %** entre 1 et 350 Euros.

33 % ont une activité professionnelle liée à un emploi au moment de leur arrivée ; CDI temps plein ou partiel, CDD et missions temporaires, formation qualifiante (contrat professionnalisant, CAP). C'est un public peu diplômé et sans expérience professionnelle.

27 % sont dans des dispositifs de « mobilisation » pré professionnelle très peu rémunérés (300 Euros mensuels) et surtout **18 % sont sans aucune activité professionnelle rémunérée ou sans indemnisation financière sociale.**

Concernant l'accueil des jeunes femmes, l'année 2015 voit se confirmer la tendance observée en 2014 :

- **35 % (7 sur 20)** d'entre elles ont vécu, au moment de leur admission ou au préalable, des **violences**, soit conjugales ou familiales. Sans être identifié comme un lieu d'hébergement spécialisé, les pratiques professionnelles de tous sont à adapter ; en terme de sécurité (veilleurs), de dynamique collective, d'accompagnement psychologique.
- **13 %** des jeunes femmes étaient **enceintes** (5 sur 36) lors de leur séjour, dont 60 % l'étaient déjà à leur admission. Ceci est une évolution et une volonté de pouvoir proposer un lieu de vie pour accompagner la grossesse comme projet de vie et orienter vers les structures adéquates.

Accompagnement sans hébergement :

Depuis la création, l'équipe du Centre Gutenberg reste à disposition des jeunes quittant la structure pour des conseils ou des aides ponctuelles. En 2015, davantage de personnes sont revenues pour solliciter un accompagnement. Le Centre s'appuyant sur l'agrément d'Ingénierie sociale (Accompagnement Social Lié au Logement, ASLL) poursuit des actions de soutien.

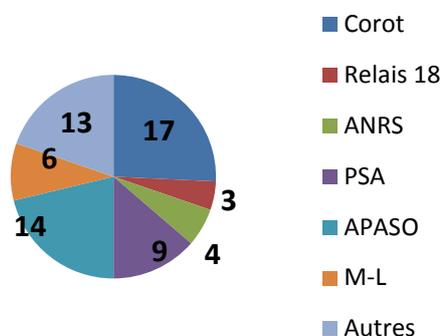
Ainsi, **8 personnes** ont fréquenté régulièrement le Centre pour des entretiens plusieurs fois par mois (2/3 fois), pour des démarches effectuées (CAF, DALO), pour un soutien lié à leur situation professionnelle (CV, annonces, bilan). **7 autres** sont venues de façon plus ponctuelle mais régulièrement.

Partie II : Données chiffrées 2015

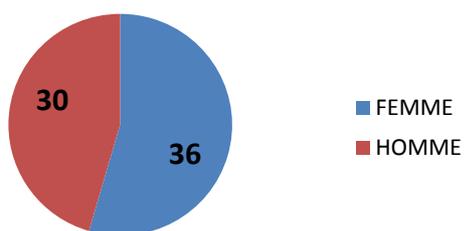
Présents : 66

Orientation : **100 %** SIAO Insertion 75

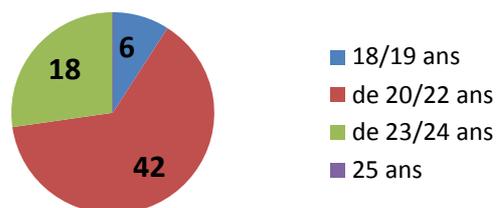
Services orienteurs :



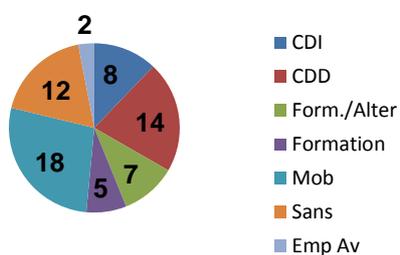
Répartition par sexe :



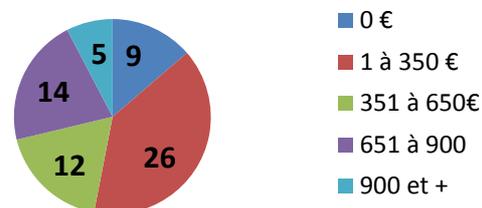
Tranche d'âge :



Activité (à l'entrée) :



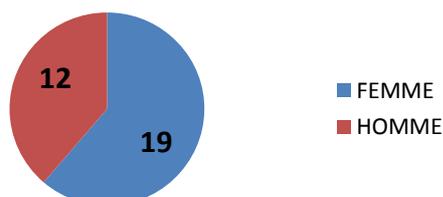
Ressources (à l'entrée) :



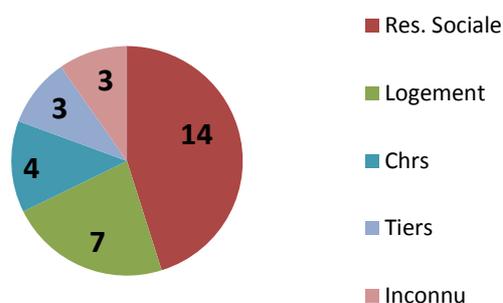
Sorties : 31

La durée moyenne d'hébergement des sortants 2015 est de **11 mois**
pour un taux d'occupation annuel de **98,22 %**
Sorties *SIAO Insertion 75* : **54 %**

Répartition par sexe :



Destination :



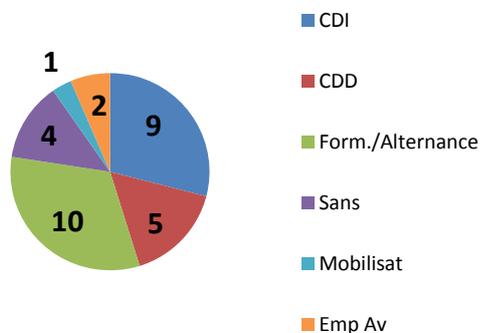
L'équilibre entre les femmes et les hommes est respecté par l'organisation des chambres (16 et 15). En 2015, les séjours des jeunes femmes ont été plus courts et ce de façon positive.

67 % des sorties se sont faites vers le logement, dont **22 %** vers le logement pérenne (**6** personnes ont été relogées avec le bailleur *Pierres et lumières* en banlieue parisienne et **1** personne par le système *SYPLO, SIAO 75*), **45 %** vers le logement intermédiaire (Résidence Sociale).

Les autres sorties :

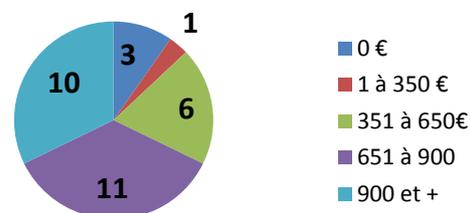
CHRS (ré orientation)	3
Centre Maternel	1
Tiers (conjoint)	2
Tiers (parent)	1
Inconnu (fin PEC)	2
Inconnu (disparition)	1

Activité :



90 % des jeunes ont une activité professionnelle rémunérée.

Ressources :



Pour **32 %** des jeunes sortis, les revenus sont passés au-dessus du seuil de pauvreté.

Partie III : Accompagnement et actions collectives

Diminuer les vulnérabilités, permettre de trouver une place dans la société et donner les clés pour acquérir une certaine autonomie.

1° La santé :

La santé reste au cœur d'un projet d'insertion et nous constatons, cette année encore, que la situation sanitaire des jeunes est précaire. La prise en compte de leur santé n'est pas une priorité dans leur parcours de vie, soit par ignorance, par incompréhension ou par sentiment de toute puissance, mais aussi par manque de droits ouverts, type CMUC.

Situation administrative pour les soins :

Pour les 31 personnes sorties du dispositif, 100 % avaient une CMU C valide ou une mutuelle complémentaire.

Bilan de santé générale : C'est un moyen éducatif et sanitaire pour évoquer les risques liés aux différentes pathologies pour cette jeune génération. Cela permet également de choisir un médecin traitant et d'entamer un suivi régulier. Certains refusent ce bilan par peur des piqûres et d'autres l'ont déjà fait avant leur admission.

Pour 35 jeunes entrés en 2015, 28 bilans ont été réalisés.

Violences familiales/conjugales : 25 % des jeunes femmes présentes rencontrent cette problématique.

Problématique psychiatrique : Pour les jeunes présents au Centre au 31.12.2015, 16 d'entre eux (25 %) ont rencontré une réelle problématique de santé psychique nécessitant une prise en charge par un service de soin spécialisé avec ou sans traitement médicamenteux. C'est avec le *CMP Tisserand* du secteur de Santé mentale que nous soutenons ces projets de soins.

Addictions : pour une très large majorité de jeunes, la consommation de cannabis est une réalité avec des conséquences plus au moins importantes pour leur projet d'insertion. Dans ces cas, un travail d'accompagnement vers le soin est toujours mené avec différents services et notamment la *Consult*.

L'accompagnement de jeunes femmes enceintes : au cours de l'année 2015, nous avons vu une hausse de jeunes femmes enceintes orientées au Centre Gutenberg pouvant les héberger jusqu'au 7^{ème} mois de grossesse. Nous sommes alors amenés à accompagner ces jeunes femmes sur un temps très court, puisqu'il s'agit d'une évaluation et d'une orientation.

Notre mission est, alors, spécifique : il s'agit de les accompagner dans leur grossesse, leur proposer un soutien psychologique si besoin, leur donner des conseils, les orienter vers les lieux leur étant destinés (Maternité, CAF, PMI...). Parallèlement, dès leur arrivée, nous nous soucions de l'hébergement post natal. Nous en orienterons certaines vers un centre maternel (par le dispositif de l'*ADEMIE*) ayant besoin d'un soutien dans leur maternité et d'un accompagnement socio-éducatif. Pour d'autres, sont sollicitées des sorties vers une résidence sociale, un CHRS mère/enfant (par le *SIAO 75 Insertion*).

Toutefois, certaines femmes se voient dans l'obligation d'accepter l'orientation vers un centre maternel, non pas pour le soutien éducatif, dont elles n'auraient pas besoin, mais face à leur impossibilité de payer un loyer de résidence sociale ou d'un logement.

Il nous arrive régulièrement de poursuivre l'accompagnement de ces jeunes futures mères jusqu'au 9^{ème} mois, n'ayant des propositions d'hébergement quelques jours avant l'accouchement.

Toutes ces préoccupations sanitaires sont aussi évoquées, travaillées et soutenues par la psychologue qui reçoit les jeunes, et qui est le lien avec les institutions sanitaires.

2° L'insertion professionnelle :

Afin d'être plus proche du projet individuel, l'insertion professionnelle est au cœur de la prise en charge. Les entretiens individuels englobent cet aspect et permettent le lien avec les partenaires de l'insertion : *Missions locales*, associations intermédiaires, centres de formation.

Pour compléter ce soutien, il est proposé des temps individuels avec l'animateur autour d'un soutien très spécifique au jeune. Il peut s'agir d'un appui pour des révisions liées à un examen, de la reprise de cours pour affiner la compréhension ou une aide technique d'organisation. Un planning pour plusieurs séances est mis en place et coordonné avec la référente sociale ou avec l'équipe pédagogique extérieure.

3° La vie quotidienne :

Le Centre Gutenberg propose un hébergement individuel. Au regard des problématiques des jeunes, nous sommes attentifs quant à leur organisation de vie.

Cet aspect, contenu dans le Règlement de fonctionnement, est décliné individuellement en évoquant le rythme de vie (horaires, activités), les capacités d'autonomie pour le linge (inscriptions machines à laver, conseils, contrôle), l'hygiène (conseils, échanges).

Arrivé en tant que mineur isolé en France, M. S est pris en charge par l'ASE et hébergé en foyer d'accueil avant de se retrouver en errance résidentielle. Il rencontre d'importantes difficultés psychiques. A son arrivée, nous remarquons très vite qu'il n'est pas en capacité de gérer seul le quotidien, à savoir, faire ses courses, préparer un repas, effectuer le ménage dans sa chambre et sa salle de bain. Par ailleurs, l'hygiène corporelle n'est pas totalement acquise. L'accompagnement adapté avec ce jeune homme est de « faire avec » lui, car il ne peut pas prendre d'initiatives. On lui montre comment ranger sa chambre, la nettoyer, laver son linge et il peut alors reproduire, seul, ce qui lui a vu. En revanche, il reste nécessaire d'impulser cette dynamique régulièrement, sinon il n'y pense plus.

La nuit : Il est, certes, proposé aux jeunes une prestation d'hébergement en chambre individuelle, néanmoins, l'ensemble des places est regroupé dans le même immeuble et entraîne donc une vie collective et notamment la nuit.

Cette situation peut provoquer des tensions et des comportements accentués par la nuit. La complexité des projets et leur mise en œuvre, les entretiens durant la journée et/ou les diverses activités ont des répercussions la nuit. L'attitude des jeunes n'est pas identique, car il se joue autre chose.

L'écoute respectueuse d'histoires personnelles souvent douloureuses et parfois maintes fois répétées demande de la présence humaine pour recevoir ces paroles autour d'un thé, y compris à 1 h du matin au moment où le sommeil se fait attendre.

4° Les actions collectives :

Le centre Gutenberg soutient le projet de mener des actions collectives, complémentaires aux missions d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif. Cet axe du projet est énoncé dès l'entretien de présentation du Centre.

S'inscrire à une action choisie demande de se penser face et avec les autres. Être dans un groupe, même restreint, engage la personne puisque le groupe est tributaire de chacun.

Quelques chiffres :

129 temps d'activité ont eu lieu en 2015 ;

22 activités étaient à l'initiative des résidents ;

53 résidents (sur 66) y ont participé au moins une fois ;

Une activité-type regroupe 4 résidents, soit 3 hommes-et 1 femme.

La participation aux activités :

2014 avait été marquée par une baisse importante de la participation aux activités. En 2015, cette participation est restée globalement stable et la simplification de l'offre d'activité a produit des effets positifs :

- La présence des femmes s'est accrue pour atteindre à nouveau la parité.
- Les propositions émanant des jeunes ont doublé (elles sont revenues au niveau de l'année 2013).
- Le taux d'annulation est redescendu à 11%.

Quelques activités :

Gym Flash : Les jeunes peuvent faire du sport en toute autonomie dans une salle du 15^{ème} arrondissement de Paris. 300 entrées ont été utilisées pour 27 jeunes. C'est une autre forme du vivre ensemble « *hors institution.* »

Corps : 16 jeunes ont bénéficié de 8 séances de Soins du visage et d'1 sortie au Hammam. Une séance-type réunit en moyenne 3 jeunes. Ces propositions peuvent être associées à une orientation individuelle vers l'Association *Joséphine*, qui œuvre sur l'estime de soi

Weekend à la neige.....

8 jeunes et 2 professionnels ont passé un weekend end à la montagne, au Ballon d'Alsace. Certains ont découvert le TGV, et tous ont été ravis de découvrir la.....neige, et qui plus est sous un beau soleil de février. Ce weekend se voulait sportif, puisque les activités phare ont été le ski de fond et les raquettes.



Weekend à la mer....

10 jeunes et 2 accompagnateurs sont partis vers la mer, durant un weekend du mois de mai en Baie de Somme. Une découverte pour certains. Ce temps a été l'occasion de temps de préparation : *pour évoquer le programme, avec des échanges sur les envies de chacune et chacun ; pour parfaire l'organisation et donc la nécessité d'anticiper ; pour quitter la vie urbaine et prendre du plaisir à être ensemble dans un environnement différent.* Au programme : Accrobranche, Canoë, sortie en mer, plage, repas, barbecue et temps de détente.



.....et une journée associative de détente au Parc Floral avec les jeunes du Centre Corot :



Médiathèque : Une **dizaine** de jeunes utilisent cet espace où ils peuvent emprunter des BD, des romans, et surtout des DVD.

Le Groupe d'Expression :

Conformément à l'Art L 311-6 de la Loi 2002-2, La difficulté d'organiser un Conseil à la Vie Sociale par la faible fréquentation nous ont conduit à moduler à maintenir un espace d'expression en proposant :

- un temps d'échanges bi mensuel collectif, soutenu par un professionnel,
- un **cahier de questions**, tenu de préférence par une personne présente à la séance, auxquelles le Directeur apporte une réponse écrite.
- une rencontre trimestrielle ouverte à tous les résidents avec le directeur

PARTIE IV : LE PARTENARIAT

1° Dans l'accompagnement :

Durant l'année 2015, nous avons poursuivi notre participation au Comité mensuel d'attribution des aides financières par le **Bureau du Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens** (FAJP). Il nous semble important d'y participer pour être au plus près de l'évolution des aides nécessaires dans le parcours d'insertion, comme la prise en compte des demandes de cofinancement du permis de conduire, de la subsistance ou des équipements professionnels.

Depuis la mise en place du **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** (SIAO), nous y prenons part en rencontrant l'équipe et en participant aux commissions, en remplissant le tableau de visibilité des places vacantes, en fournissant les évaluations nécessaires aux demandes d'orientation, en renseignant le logiciel national (SI) des mouvements.

A des échanges formalisés s'ajoutent les contacts téléphoniques avec des services liés à l'insertion et/ou à l'hébergement : *Missions Locales, Services Mairie de Paris, Associations Intermédiaires...* et des réunions de synthèse nominative : *CMP, CIDJ, Associations liées aux soins et/ou à l'insertion.*

Nous l'avons déjà évoqué, la santé est une dimension indispensable dans l'accompagnement. Ainsi, nos actions avec **IPC** pour les bilans, avec le **CMP de Secteur de Santé Mentale**, avec le Centre de santé ou avec les praticiens spécialisés, sont indispensables.

Face à la difficulté de trouver des lieux de stage, nous développons un partenariat avec des **entreprises de proximité**, tel que des magasins de libre-service, des artisans, des hôtels....

2° Pour les sorties d'hébergement :

Il est indispensable de maintenir un partenariat direct avec les **différents services, associations et administrations** liés à l'insertion des jeunes. Une meilleure connaissance des lieux

d'accueil permet de préconiser une orientation au plus proche des souhaits et des besoins identifiés. Nous avons, ainsi, rencontré les équipes de Résidences Sociales ou de lieux d'accueil. Il est également nécessaire de s'assurer de la poursuite du suivi, type ASSL ou la mise en place de l'APL et Locapass.

Depuis 6 ans, nous travaillons avec un **bailleur social**, *Pierre et Lumières*, avec lequel l'Association est signataire d'une convention. Il s'agit de proposer un relogement pérenne pour des jeunes dont la situation est bien stabilisée. L'évaluation sociale transmise au service social fait apparaître des données dont le bailleur a besoin pour statuer en commission d'attribution : situation professionnelle, capacité financière, autonomie dans un futur logement.

Partie V : REFLEXIONS

I – Trois points de vue

1/ Histoire familiale : ruptures et petits arrangements

Dès la première rencontre avec les jeunes, est évoquée leur histoire de vie, le parcours qui les a amenés à se retrouver devant nous, équipe sociale d'un CHRS.

La prise en compte de l'histoire de vie de chacun est essentielle à la mise en place de l'accompagnement social. L'attention et l'écoute apportées à leur histoire va permettre de comprendre comment les membres de la famille interagissent entre eux et quel impact cela peut avoir sur les choix personnels.

Un outil permet d'analyser la structure familiale afin de mieux appréhender la place que le jeune a occupé, occupe encore ou ne veut plus occuper dans le premier cercle de vie qui est celui de la famille. Il s'agit du **généogramme**. C'est une représentation graphique d'un arbre généalogique qui affiche des données détaillées sur les relations entre les individus d'une famille sur plusieurs générations.

Ainsi, le jeune va pouvoir mieux repérer son fonctionnement familial et surtout son propre fonctionnement selon ce qui est attendu de lui, prendre conscience qu'il y a parfois des schémas de répétitions intergénérationnelles sur des pathologies ou des comportements à risques. Ces éléments vont lui permettre de prendre du recul et l'inviter à accepter qu'il peut faire comme ou différemment de ce que le système familial attend de lui lorsqu'il est confronté à une difficulté. La lecture de la structure familiale va permettre de dégager des éléments de compréhension, des mécanismes de changements profitables au développement, mais aussi de percevoir les mécanismes invalidants.

Les jeunes que nous accueillons au Centre Gutenberg sont pour la plupart en rupture familiale. Malgré le rejet qu'ils ont pu vivre, ce besoin de trouver et/ou retrouver leur place au sein du milieu familial et de comprendre ce qui a dysfonctionné reste prégnant. Il est important de le prendre en compte dans l'accompagnement que l'on propose pour être à même de proposer des solutions adaptées tout en respectant le concept de « loyauté » familiale.

Aurélie COUDE, CESF

2/ La désillusion des longues études...

Nous recevons des jeunes adultes devant vivre de façon autonome et donc subvenir à leurs besoins (alimentation, hygiène et transport). Ils règlent également une participation mensuelle liée à l'hébergement.

Pourtant, en tant que jeunes adultes, certains ont pour rêve de commencer ou de poursuivre des études en France. En effet, l'inscription à la faculté n'est pas onéreuse, alors que, bien souvent, dans leur pays d'origine, les études leur étaient financièrement inaccessibles.

A leur arrivée en France, étudier leur semble donc plus accessible, certains se projettent déjà dans de longues études... Toutefois la réalité les rattrape face à leur difficulté à trouver un hébergement et à se nourrir. Ils se voient, alors, dans l'obligation de laisser de côté leur souhait de poursuivre des études plus théoriques et se tourner vers la voie de l'alternance.

Rose est arrivée avec le projet de travailler dans l'humanitaire, un Bac S en poche décroché en Inde. Elle vient de faire une demande d'équivalence du Bac qui est en cours d'étude. Son projet est de faire des études longues... Elle aimerait devenir interprète. Les agences de traduction lui demandent un diplôme... Elle ne peut évidemment pas s'engager aujourd'hui dans un parcours Bac+5 afin de devenir interprète.

L'*Ecole de la deuxième chance* lui a permis de faire un stage à *Emmaüs Connect*, elle accueille, vend et aide les personnes les plus en difficulté à manier l'ordinateur lors de permanences. L'association lui propose de l'embaucher pour deux ans. Elle va accepter l'offre, le temps de réfléchir à son projet professionnel, cette fois-ci s'orientant vers de l'alternance (BTS par exemple). Ayant 24 ans, elle ne doit pas trop tarder... Les employeurs étant plus réfractaires à l'embauche de personnes plus âgées, dans le cadre de l'alternance car leur rémunération est plus élevée.

Emilie DUBOIS, Educatrice spécialisée

3/ Soutenir les jeunes dans leur insertion professionnelle

Dans le cadre d'entretiens individuels, j'apporte un soutien aux jeunes qui recherchent un stage ou un emploi. Ils me sont adressés par leur référente, et le but de ce soutien a été défini au préalable.

Dès notre premier entretien, je demande à la personne accompagnée de me présenter son CV – c'est rare qu'elle n'en ait pas. Le CV me permet d'aborder concrètement son parcours à travers la scolarité, la formation, les expériences professionnelles... Ce parcours n'est pas toujours fluide et le CV en est le reflet. La personne a rarement rédigé elle-même ce document. Une lecture attentive révèle souvent des imprécisions, des erreurs chronologiques et des oublis –conséquence le plus souvent de la dégradation des conditions d'accompagnement dans les *Missions locales* et à *Pôle emploi*. Pour perfectionner ce CV, il est essentiel d'amener le jeune à parler de son projet (formation, stage, emploi), de l'aider à mettre de mots sur ses envies, ses résolutions, et à valoriser son parcours.

L'étape suivante – rédiger une lettre de motivation – est un exercice d'autant plus difficile qu'il faut de se projeter dans une situation professionnelle. Désirer obtenir tel stage, ou tel emploi est déjà une belle forme de motivation, mais la concurrence est rude (y compris pour obtenir un contrat d'insertion). Pour avoir une chance d'obtenir un entretien, il faut démontrer son intérêt pour le stage proposé, ou le profil du poste recherché, sans pour autant s'inventer des désirs factices, vite éventés lors d'un entretien d'embauche. Tout cela suppose un niveau d'argumentation et de stratégie auquel la plupart des jeunes que j'accompagne auraient du mal à accéder sans soutien.

La recherche et la lecture d'offres sur internet sont à la fois l'occasion de répondre à des questions fondamentales – qu'est-ce que le SMIC, un CDD, un CDI, les 35h ? – et le moment d'aider le jeune à se positionner vis-à-vis de ces offres. C'est souvent le moment où la personne accompagnée découvre des contraintes associées à un secteur professionnel qu'elle n'avait pas anticipé : prédominance des emplois à temps partiel dans la grande distribution ; travail en coupure dans la restauration ; diplômes, permis ou carte professionnelle exigés dans tel secteur d'activité...

Ce cheminement nous amène, la personne et moi, à envisager les arguments à développer dans une future rencontre avec un employeur. Souvent, cela nous conduit à la simulation de l'entretien, un jeu de rôle dans lequel je coiffe la casquette du recruteur – j'ai conscience des limites de cette approche car je ne suis pas moi-même recruteur, ni spécialiste de la plupart des secteurs d'activités dans lesquels postulent les jeunes. Outre l'argumentaire, nous discutons aussi de la tenue vestimentaire adéquate, de l'attitude à adopter, des expressions familières à éviter, etc.

La prééminence de l'informatique et d'internet complexifie la recherche d'emploi. Selon un préjugé courant, les jeunes seraient à l'aise avec les NTIC – Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mon expérience indique le contraire. Les jeunes que j'accompagne perdent régulièrement leur mots de passe, ne savent pas transférer un courriel ou joindre un document, peinent à utiliser un logiciel de traitement de texte, ou s'égarer dans les méandres des sites de recherche d'emploi. S'il convient de ne pas le négliger, le web n'est pas la seule source d'offre d'emploi. Les candidatures spontanées ou le dépôt de CV directement auprès des employeurs portent aussi leurs fruits.

Le rythme auquel nous avançons et la relation de confiance qui s'établit diffère d'un jeune à l'autre. Dans tous les cas, je veille à ce que chacun s'approprie ces outils et développe au mieux son autonomie.

Thierry SALAÜN, Animateur socio-éducatif

II- La qualité des actions : l'évaluation

Le référentiel « Accueil Hébergement Insertion » (AHI) est un outil de base utilisé par le Centre Gutenberg.

Le premier volet du référentiel est consacré aux prestations délivrées directement aux personnes accueillies. Elles concernent donc l'accueil, la mise à l'abri, l'alimentation, l'hygiène, l'orientation, les aides matérielles, l'information, l'écoute, l'orientation, l'accompagnement, la participation.

Le Centre Gutenberg se positionne résolument dans ce projet de mettre en pratique une organisation d'évaluation à l'aune de ce référentiel. Ainsi, nous élaborons des Fiches Actions pour décrire et analyser les différentes actions mises en place.

Exemple : Recommandation AHI N° 4 : construire un parcours d'autonomie

Faire émerger et/ou élaborer un projet de vie en partant :

- d'un diagnostic social actualisé régulièrement,
- de temps de rencontres pour définir les objectifs d'un projet,
- d'une intervention sociale d'une durée variable selon les situations individuelles,
- d'entretiens individuels ou d'animations collectives.

Fiche processus Centre Gutenberg : Accueil, prise en charge et sortie

<i>Pratiques en vigueur</i>	<i>Procédures et documents</i>
Réception et lecture de la fiche Evaluation SIAO (et/ou Note sociale Partenaires)	
Entretien de pré-admission avec le jeune	
Rencontre individuelle avec la psychologue et l'animateur	
Phase d'accueil et de diagnostic d'un mois	Contrat d'accueil avec réunion de synthèse
Projet personnalisé via des rencontres avec la référente	1er contrat de séjour mentionnant les objectifs, renouvelable
Réunion de synthèse : adaptation de la durée et des objectifs du contrat de séjour à chaque personne	Courrier de demande du jeune Contrat de séjour suivant signé
<i>Evaluation qualitative</i>	
Le contrat d'accueil permet de faire émerger le projet	
Le contrat de séjour permet de respecter le rythme de la personne	
<i>Indicateurs</i>	<i>Résultats</i>
Nb de contrats / Nb de jeunes accueillis	%
Taux d'effets voulus et non voulus positifs et négatifs	%
<i>Suggestions d'amélioration</i>	
Formaliser le compte rendu de la réunion de synthèse	
Mettre en place l'indicateur de taux d'effets voulus / non voulus (variations // objectifs initiaux)	

PERSPECTIVES 2016

Objectifs d'Équipe :

- *Le **Projet d'Établissement** (2009/2013) était le document de référence pour l'ensemble des professionnels du Centre Gutenberg, mais aussi pour les personnes accueillies. Il donne les lignes directrices de l'action entreprise, des moyens mis à disposition, des objectifs ainsi que les modalités d'évaluation dans la perspective de la Loi 2002 -2. Il convenait de renouveler ce Projet fin 2014, pour la période **2015/2019**.* > mars 2016
- *Entretiens annuels de développement* > oct. 2016
- *Poursuivre l'évaluation par le biais du **Référentiel AHI*** > Déc 2016
- *Poursuite de l'organisation du système de classement informatique* > mai 2016
- *Plan d'action du document unique des **risques professionnels*** > nov. 2016
- *Repenser l'organisation Commission Formation pour le **Plan Annuel de Formation** et accompagner l'ouverture des comptes épargne formation* > juin 2016
- *Redynamiser la **Commission de Sécurité** interrogée deux fois par an* > déc. 2016

Objectifs pour les Résidents :

- *Poursuite du Groupe d'Expression et distribution des questionnaires de satisfaction de l'Accueil /Prise en charge / Analyse des réponses* > Permanent
- *Rédiger un document d'information et de prévention des risques domestiques majeurs* > oct. 2016
- *Systématiser le passage de l'Attestation de Sécurité Routière* > permanent
- *Diversifier l'offre d'animation pour les résidents*
- *Bilan du dispositif des chambres extérieures* > nov. 2016

Objectifs avec l'Association :

- *Maintien des rencontres mensuelles entre le Président et le Directeur*
- *Echanges entre les équipes sociales de l'Accueil Jeunes et de Gutenberg* > permanent

Objectifs pour le partenariat :

- *Poursuite des rencontres de lieux d'accueil Hébergement, notamment les bailleurs sociaux*
- *Poursuite des actions avec le SIAO 75*
- *Développement d'un partenariat avec les bailleurs sociaux parisiens*
- *Réflexion pour un projet institutionnel d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)*
> nov.2016

Conclusion

Les chiffres et leurs commentaires ne disent pas le tout de l'action de Corot Entraide.

Comment mesurer l'effet d'une écoute partagée, d'un accompagnement pour franchir un premier pas vers l'autonomie ?

Comment mesurer les suites d'une rencontre amicale, de la participation à un repas, un atelier ou une fête ?

Nous ne doutons pas de l'utilité sociale de nourrir, vêtir, accueillir ceux qui en ont le plus besoin. Mais nous croyons aussi que le partage d'humanité fait grandir.

C'est grâce à votre soutien fidèle que depuis plus de 40 ans nous pouvons poursuivre et élargir notre action.

Pour tous ceux que nous accueillons, merci de votre confiance.

